

HISTOIRE DU  
NAUFRAGE  
ET DE LA CAPTIVITÉ  
DE M. DE BRISSON,  
Officier de l'Administration des Colonies



par Pierre Raymond de Brisson

*éditée et annotée par Gilles René Vannier*

Édition :

Gilles René Vannier – 02830 Saint-Michel – France.  
ISBN 978-2-9575251-4-0



Ce code ISBN correspond à l'édition du livre numérique sous forme de fichier PDF.  
Ce fichier est également prévu pour une impression privée recto/verso au format A4.

Diffusé en octobre 2021 sous licence CC-Zero 

Photo de couverture :

Portrait de Pierre Raymond de Brisson, document photographié par Eugène Villetta (1826-1895).  
La réutilisation de cette photographie en dehors de ce document est soumise à autorisation de la  
Société de Géographie – 184 bd Saint Germain – 75006 Paris.

# Préface de l'éditeur

Pierre-Raymond de Brisson (1745-1820), né et décédé à Moissac (Tarn-et-Garonne), était un officier de l'administration des colonies, qui fut notamment en poste au Sénégal en tant que garde-magasin.

C'est à la lecture des « Fragmens d'Afrique » de Sylvain Meinrad de Golbéry<sup>1</sup> que mon attention fut attirée par l'histoire de la captivité de Monsieur de Brisson. Messieurs de Golbéry et de Brisson s'indignaient avec vigueur des pratiques des Maures<sup>2</sup>, qui capturaient les naufragés pour en faire des esclaves, à l'époque même, où des Français se livraient à la traite des noirs dans les comptoirs du Sénégal.

À la différence des Européens, les Maures réduisaient en esclavage aussi bien des Africains sub-sahariens, que les quelques Européens qu'ils pouvaient capturer. Cette pratique de l'esclavage par les Maures s'est considérablement réduite par la suite, même si elle n'a pas complètement disparu.

Par contre la capture d'otages à libérer contre rançon, déjà pratiquée au XVIII<sup>e</sup> siècle, est toujours d'actualité. Dans les années 1920, les pilotes de l'Aéropostale eurent à la connaître. Et de nos jours les mouvements islamistes ont pris la relève des Maures et des Touaregs.

La captivité de Pierre-Raymond de Brisson, évènement extraordinaire pour l'auteur, s'inscrit donc dans une longue lignée, dans ces vastes territoires désertiques difficiles à contrôler.

Le récit de Monsieur de Brisson se lit comme un roman d'aventures, et fut un succès de librairie. Outre l'édition française, une traduction anglaise parut en 1789 en Écosse, une autre en 1792 à Londres, réunie avec un ouvrage de Monsieur Saugnier ; notons aussi une réédition en 1827 dans l'anthologie « *Perils and Captivity* ». Le récit fut aussi traduit en allemand, en portugais, en polonais et en russe (voir bibliographie).

Le texte de la présente édition a été établi par reconnaissance de caractères à partir de l'édition originale mise à disposition par Gallica, suivie d'une légère correction. Le texte a été annoté, et une bibliographie a été ajoutée. Les notes de l'auteur sont en bas de page (numérotation en chiffres romains), celles de l'éditeur à la fin du document (numérotation en chiffres arabes).

Nous avons joint à cette édition un extrait de la "[Carte pour servir au Voyage de M. Saugnier au Sénégal / dressée sur ses mémoires par M. de Laborde, on y a marqué la route et celle de M. Brisson](#)", qui accompagnait les relations de voyage de M. Saugnier<sup>3</sup>.

Si vous voulez en savoir plus, je vous recommande deux éditions savantes, mais tout à fait accessibles, par deux spécialistes du Sahara occidental :

- une réédition de l'ouvrage complet par Attilio Gaudio<sup>4</sup>.
- une réédition de la dernière partie de cet ouvrage, rla monographie sur les Maures, relatant « *la religion, les mœurs, les usages, etc. d'un peuple qui n'est pas assez connu* », par Maurice Barbier<sup>5</sup>, dans une anthologie des récits de captivité de trois Français, MM. Follie, Saugnier et de Brisson.

Ces deux rééditions ont eu chacune l'honneur d'une chronique par Théodore Monod<sup>6</sup> dans le numéro 72 de la Revue française d'Histoire d'Outre-mer, en libre accès sur le réseau.

Le document original est dans le domaine public. La présente édition est diffusée sous licence CC-Zero de Creative Commons, la plus proche du domaine public, pour que les modifications ou compléments apportés lors de cette édition ne soient pas un obstacle à la libre circulation du document.





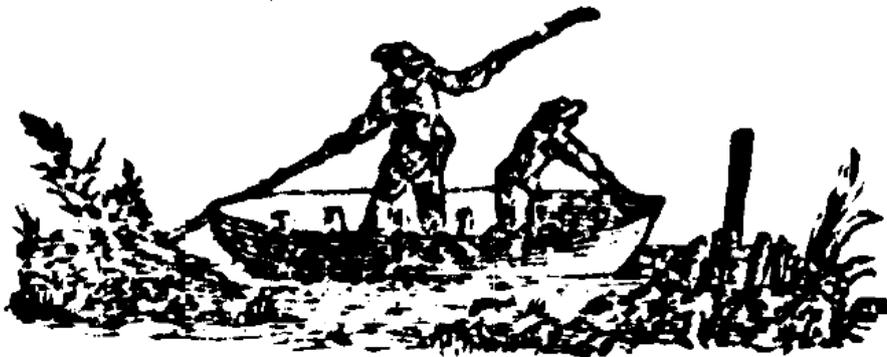
HISTOIRE DU NAUFRAGE  
ET DE LA CAPTIVITÉ  
DE M. DE BRISSON,  
Officier de l'Administration des Colonies ;

Avec la description des déserts d'Afrique,  
depuis le Sénégal jusqu'à Maroc

---

Felix qui patriis aevum transegit in agris ;  
Illum non vario traxit fortuna tumultu<sup>7</sup>.

---



À GENÈVE,  
chez BARDE, MANGET et Compagnie,  
Imprimeurs-Libraires,  
Et se trouve à Paris  
Chez Royez, Libraire, quai des Augustins,

---

1 7 8 9.

# Avant-propos

Je plains tout homme qui est dans le cas de parler de lui-même, et cependant j'écris l'histoire de mon naufrage et de ma captivité ! On reconnaîtra facilement, à la simplicité de mon style, et à ma faible diction, combien je suis loin de prétendre à la réputation d'auteur : je recherche tout aussi peu la triste consolation d'entendre gémir sur mon sort. Le lecteur impartial, et ami de l'humanité, saura rendre justice à mes intentions ; il sentira que j'ai dû croire nécessaire de publier cette histoire pour prévenir des malheurs semblables aux miens. Puissé-je y réussir ! Puissé-je, en donnant une idée vraie de la faiblesse d'un Prince trop redouté, empêcher les Puissances de l'Europe de lui fournir les moyens de nuire à leurs sujets et à leur commerce. Au reste, je me contenterai de rapporter les faits, et de rendre compte de ce que j'ai observé ; je laisserai à ceux qui me liront le soin de faire des réflexions, que l'on pourrait croire dictées par l'aigreur, si je me les permettais moi-même.

On sera peut-être étonné de ne voir paraître cet ouvrage qu'en 1789 ; c'est-à-dire, plus de deux ans après la fin de ma captivité... Apprenez donc, mon cher lecteur, que je finissais à peine ma quarantaine à Cadix, et que je n'avais encore revu ni ma patrie, ni une épouse tendre et respectable que j'adore, lorsque j'écrivis à M. le Maréchal de Castries<sup>8</sup>, ministre de la Marine, que j'attendais ses ordres pour me rendre au Sénégal ; et que, chargé d'une nouvelle mission, je me suis rembarqué au Havre-de-Grâce<sup>9</sup> le 6 Mai 1787. Cette fois j'ai eu le bonheur d'arriver sans accident à l'île St. Louis<sup>10</sup>, où je reçus une visite trop intéressante pour ne pas en faire ici mention.

M. Sparrmann, docteur en médecine et professeur d'histoire naturelle, déjà connu par ses voyages avec le célèbre capitaine Cook, se présenta un jour chez moi au Sénégal, avec M. Wadström son compatriote. Ces deux illustres étrangers, après s'être fait connaître, me dirent qu'ils étaient venus de Gorée dans le seul dessein de conférer avec moi, et pour me prier, de leur donner des instructions sur le pays que j'avais parcouru en Arabie, et de leur faciliter les moyens de se rendre du Sénégal à Maroc<sup>11</sup>, en traversant les déserts, et en passant par Galam<sup>12</sup>, Bambouk<sup>13</sup> et Boundou<sup>14</sup>. Je leur dis qu'ils ne réussiraient jamais à faire ce voyage, à moins qu'ils ne trouvassent un Arabe qui voulût se charger de les conduire<sup>15</sup> ; que je ne croyais point la chose aisée, que dans le cas même où ils rencontreraient un tel homme, il faudrait qu'ils parussent s'être attachés à lui après s'être échappés du naufrage ; qu'ils seraient contraints d'aller nus, d'être constamment, jour et nuit, exposés aux injures du temps, de le servir comme ses esclaves, lorsqu'ils rencontreraient d'autres Arabes, et de se contenter, dans tous les temps, de manger les reliefs de leur prétendu maître. Je les abouchai ensuite avec le chérif Sidi Mouhammed, qui fait sa résidence au Sénégal ; mais il ne leur dissimula point, que nonobstant sa qualité, qui le mettait à l'abri d'une infinité de craintes et de désagréments, il n'oserait point s'exposer aux dangers du voyage qu'ils projetaient. D'après un tel discours, ils sentirent qu'il leur serait impossible de l'entreprendre avec espérance de succès, et ils y renoncèrent.

Je demandai à ces deux illustres voyageurs pourquoi ils ne s'étaient point munis de recommandations particulières du gouvernement ? Ils me répondirent, qu'à cet égard, ils n'avaient aucune négligence à se reprocher ; qu'ils avaient sollicité et obtenu des recommandations et une protection égales à celles qui avaient été accordées à M. de Bougainville, au capitaine Cook, à M. de la Pérouse, etc. et qu'avant de quitter la France ils avaient poussé la précaution, jusqu'à prendre des arrangements avec les directeurs de la Compagnie d'Afrique ; que M. le Chevalier de Boufflers, gouverneur de Gorée (que nous connaissions depuis longtemps, ajoutèrent-ils, car où son nom et ses

talents sont-ils ignorés ?), les avait comblés d'honnêtetés, leur avait fourni des instructions aussi multipliées qu'intéressantes, et leur avait offert tous les secours qui dépendaient de lui, mais qu'après son départ, les Agents de la Compagnie leur avaient refusé jusqu'aux moindres facilités. « Vous êtes Français, M. de Brisson, » me dirent-ils, « permettez-nous cependant de condamner les privilèges exclusifs, que l'on accorde si facilement dans votre pays. Ils ne peuvent que causer tôt ou tard la perte du commerce, et par conséquent diminuer considérablement les ressources d'un État. Nous étions porteurs d'ordres du ministre, et vos privilégiés n'en ont point tenu compte ; nous avons trouvé des sujets d'un monarque qui s'érigeaient en despotes : ils n'attendent peut-être que l'occasion de devenir tyrans. » J'ai revu MM. Sparrmann et Wadström en France, depuis mon retour en juin dernier.

À mon arrivée, je trouvai la place, dont M. le Maréchal de Castries avait donné sa démission, remplie par M. le Comte de la Luzerne<sup>16</sup> ; c'est donc à ce dernier ministre que j'ai remis les dépêches dont j'étais chargé. La bonté avec laquelle il m'a accueilli, l'intérêt qu'il a témoigné prendre à mes malheurs, enfin les espérances qu'il m'a données, que la bienveillance du roi s'étendrait jusque sur moi, comme un de ses serviteurs fidèles, m'ont encouragé à rédiger et à publier cette histoire, qui, j'ose le dire, ne m'est dictée que par la vérité, le patriotisme et l'humanité.

Oh ! vous, qui sans doute avez versé des larmes sur les malheurs imaginaires de Cleveland<sup>17</sup>, combien n'en donnerez-vous pas aux souffrances trop réelles de l'infortuné de Brisson !

# Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson

Mes voyages en Afrique m'avaient déjà coûté bien des peines, des chagrins et des pertes, lorsqu'au mois de juin 1785, je reçus ordre de M. le Maréchal de Castries, ministre et secrétaire d'État au département de la Marine, de m'embarquer pour l'île St. Louis du Sénégal, sur le navire la Ste-Catherine, capitaine Le Turc, celui qui, pendant la dernière guerre, s'était fait une si grande réputation en commandant le Flessinguois.

Après avoir reconnu toutes les terres, depuis les côtes de France jusqu'aux Canaries, nous passâmes entre ces îles et celle de Palme<sup>18</sup>, le 10 juillet suivant, sur les trois heures après midi.

Avant notre départ de France, j'avais eu soin de prévenir le capitaine du danger auquel on est exposé sur ces parages par la violence des courants. Je lui observai que toutes les fois que je m'y étais trouvé, j'avais risqué d'être affalé sur les côtes de Barbarie<sup>19</sup>. Cet avis, dicté par l'expérience, aurait dû exciter toute l'attention du Sieur Le Turc ; je le lui renouvelai au moment où je m'aperçus que la mer commençait à prendre une teinte plus claire. Je lui demandai s'il ne se proposait point de faire jeter la sonde : « Que craignez-vous, me répondit-il ; la terre ? Nous en sommes à plus de quatre-vingt lieues. »

Qu'il me soit permis de me récrier ici contre l'amour-propre et la confiance démesurés des capitaines de navires marchands, et surtout de ceux qui ont fait la course. Quelqu'important que puisse être un avis, ils ne veulent jamais y avoir égard ; quel que soit le danger dont ils sont menacés, ils comptent tellement sur leur habileté, qu'ils aiment mieux avoir à réparer le mal, que de le prévenir.

Le second capitaine me fit à peu près la même réponse : hélas ! Ils ne tardèrent guère à reconnaître combien mes craintes étaient fondées !

À minuit je fus réveillé par la force des élans du navire : dans l'idée que nous étions sur un fond, je montai aussitôt sur le pont. Quelle fut ma surprise lorsque j'aperçus une espèce d'anse formée par des rochers. Tout l'équipage était cependant plongé dans le sommeil. J'éveillai promptement tout le monde. Sauvez-vous, m'écriai-je, nous touchons terre. Le capitaine arrive tout alarmé : dans sa frayeur, que ses officiers partagent, il commande de gouverner vers l'écueil. Le bâtiment, ainsi dirigé, et entraîné d'ailleurs par la force des courants, frappe trois fois contre le sable, et reste enfin immobile.

Tout à coup un bruit épouvantable se fait entendre ; la mâture est ébranlée ; les voiles agitées avec violence se déchirent en lambeaux ; la terreur devient générale ; les cris des matelots se mêlent au bruit horrible d'une mer mugissante, qui semble s'irriter de voir sa course arrêtée entre les rochers et le vaisseau qu'elle est au moment d'entrouvrir. La consternation est si grande que personne ne pense à se sauver. Oh ma femme ! Oh mes enfants ! s'écrient les uns et les autres en levant les mains vers le ciel : cependant à coups de haches on abat la mâture pour tâcher de relever le navire, soins superflus, la chambre est déjà pleine d'eau.

Dans cet état funeste, je m'approchai du capitaine qui, dans son trouble, ne peut s'arrêter à aucun parti. Il y avait dix-huit mois que le capitaine Carsin<sup>20</sup> avait éprouvé le même accident près du Cap Blanc ; dans son désespoir, il avait causé la perte de plusieurs malheureux en se brûlant la cervelle ; je craignais que le Sieur Le Turc n'en fit autant, et ne vint à nous manquer ; je l'exhortai à la patience, je cherchai à ranimer son courage, mais en vain. Nous étions perdus sans ressources, si le Sieur Yan, premier sous-lieutenant, M. Suret, passager, trois matelots anglais, et quelques autres, animés par mon exemple, ne m'eussent aidé à mettre la chaloupe à la mer, et à empêcher ensuite qu'elle ne fut ou brisée contre le bâtiment ou submergée. Nous fûmes contraints de lutter ainsi pendant toute la nuit contre une mer en furie, afin, dès que le jour paraîtrait, de pouvoir aborder sur le rivage, en évitant les rochers qui l'environnaient de toutes parts.

Toutes ces précautions étant prises, je criai qu'on nous jetât des cordages pour amarrer notre embarcation, afin qu'on pût la retirer vers le bâtiment en cas que nous eussions le bonheur d'arriver à bon port. Le capitaine, le second, et les trois quarts de l'équipage n'ayant pas osé s'exposer les premiers, ce parti était le seul qui restât à prendre pour les sauver.

À peine eut-on donné deux coups d'aviron, que le flux et reflux les arrachèrent des mains des rameurs, la chaloupe fut renversée, les flots nous dispersèrent et nous jetèrent sur une plage, tous à l'exception du Sieur Devoise, frère du Consul de Tripoli en Syrie. Je m'élançai à la mer, et je fus assez heureux, dans ce moment, pour l'enlever à la mort.

Les infortunés qui étaient restés à bord du navire m'attendaient plus aucun secours de nous ; je ne tardai point à faire renaître l'espérance dans leurs âmes, en me jetant à la mer, accompagné du Sieur Yan, dont le zèle m'a toujours secondé. Il sut engager les autres à se joindre à nous pour tâcher de remettre la chaloupe à flot. Nous y parvînmes avec beaucoup de peine ; mais que nous nous en trouvâmes bien récompensés, quand nous eûmes mis à terre le reste de l'équipage ! Cependant nous n'échappâmes à ce premier danger, que pour devenir les victimes d'un second bien plus affreux.

Je demandai au capitaine à quelle distance il se croyait du Sénégal<sup>21</sup> ; mais je ne fus point satisfait de sa réponse. Ne sachant donc point quelle route je devais suivre, je prévins mes camarades d'infortune, que je ne pouvais guère me flatter de les conduire dans quelques bourgades de la tribu de Targea<sup>22</sup>, où je pourrais espérer d'être reconnu par quelque Arabe avec qui j'aurais eu des relations à l'île St. Louis du Sénégal. « Dans ce cas notre captivité », leur dis-je, « serait moins longue et moins rigoureuse. Je crains de rencontrer des hordes de la tribu des Ouadelims<sup>23</sup> et des Labdesseba<sup>24</sup> qui vivent en vrais sauvages, toujours errants dans les déserts, peuple féroce qui ne se nourrit que de lait de chameau. »

À peine donc fûmes-nous débarqués que j'engageai mes compagnons à monter sur les rochers, pour découvrir sur quelles terres la Providence nous avait jetés. Parvenus au sommet, nous aperçûmes une plaine immense, couverte d'un sable blanc, à travers lequel serpentaient quelques plantes assez ressemblantes aux branches du corail. Ces plantes portent une petite graine de la même couleur et à peu près de la même forme que celle de la moutarde ; les Arabes l'appellent *Avezoud*<sup>25</sup>, ils la récoltent et en

font une pâte dont ils se régalaient. Dans le lointain on découvrait des coteaux qui, étant couverts d'une espèce de fougère sauvage, ressemblaient à une vaste forêt.

En marchant vers ces coteaux, je trouvai sous mes pieds du fumier de chameaux, et bientôt j'en découvris plusieurs qui paissaient çà et là. Il n'y avait donc plus à douter que ce canton ne fût habité, et cette découverte nous tranquillisa un peu ; car, sans savoir quel était le peuple parmi lequel nous nous trouvions, il était d'autant plus heureux pour nous d'approcher de quelque bourgade, que la faim qui commençait à nous presser, aurait pu occasionner entre nous des cruautés inouïes. Je savais mieux que tout autre, ce que nous avions à en craindre, et bien plus encore de la soif.

Je m'occupais de cette triste réflexion, quand j'aperçus dans le lointain des enfants qui s'empressaient de rassembler des troupeaux de chèvres, pour les chasser devant eux. J'en conclus que nous avions été découverts, et que notre présence avait causé quelque frayeur. Les cris de ces enfants portèrent l'alarme dans les camps les plus voisins, et bientôt les habitants vinrent à notre rencontre : dès qu'ils nous eurent reconnus, ils se séparèrent, se mirent à sauter, et à bondir sur le sable ; ils se couvrirent le visage avec les mains et poussèrent des cris épouvantables, des hurlements affreux ; il n'en fallut pas davantage pour nous faire penser que cette peuplade connaissait peu les figures européennes. Leurs gestes et la manœuvre qu'ils firent pour nous investir ne nous présagèrent rien de bon. Je dis donc à mes camarades d'infortune de ne point se diviser, et de marcher en ordre jusqu'à ce que je fusse à portée de me faire entendre. Dans mes précédents voyages au Sénégal, j'avais appris quelques mots d'arabe, dont j'espérais tirer un bon parti dans cette occasion. Je commençai par mettre, en forme de pavillon, un mouchoir blanc au bout de ma canne ; peut-être, pensai-je, auront-ils quelque connaissance de ce signal, surtout s'il s'en trouve parmi eux qui aient été au Sénégal ; ou, s'ils ont jamais vu quelque navire sur leurs côtes, ils nous reconnaîtront pour des Français malheureux, qu'un naufrage a jetés sur cette rive.

Quand nous fûmes rapprochés des sauvages, quelques-uns de nos camarades, entr'autres le premier et le second lieutenant se dispersèrent ; ils furent aussitôt enveloppés et saisis au collet. Ce ne fut qu'en ce moment que, les rayons du soleil réfléchissant sur l'acier poli de leurs poignards, nous reconnûmes qu'ils étaient armés ; car jusque-là ne m'en étant point aperçu, je m'étais avancé sans crainte. Les deux malheureux qui avaient été enlevés ne reparaissant plus, quelques soins que je pris pour arrêter quelque temps les autres, mes efforts furent vains, la frayeur s'empara d'eux ; ils poussèrent tous unanimement des cris de désespoir, et se débandèrent. Les Arabes, armés de grands coutelas et de petites massues, fondirent sur eux avec une férocité incroyable ; bientôt je vis les uns blessés, et les autres dépouillés et nus, étendus presque expirants sur le sable.

Au milieu de cet affreux massacre, j'aperçus un Arabe sans armes. À son costume, je le pris pour un de ceux qui avaient accompagné le prince Allicoury<sup>26</sup>, dans une visite qu'il m'avait autrefois rendue à l'île St. Louis, et je courus aussitôt me jeter dans ses bras ; mais après m'avoir examiné quelque temps, il lança sur moi, sur le Sieur Devoise, le second du navire et cinq autres de mes camarades qui ne m'avaient jamais quitté, un regard de mépris qui ne nous annonça que trop que nous n'étions pas moins malheureux que les autres : il me prit la main, la regarda avec attention, en compta les doigts, passa la sienne dans le creux de la mienne en faisant plusieurs mouvements de tête, puis il me demanda : « Qui es-tu ? Que viens-tu faire ici ? Comment y es-tu parvenu ? » Je traçai sur le sable la forme d'un navire ; et avec le secours du peu de mots arabes que je savais, et de mes gestes, je parvins à lui faire entendre que je réclamais son assistance pour nous faire conduire vers le lieu de notre destinée ; j'ajoutai que j'avais sur moi de quoi le récompenser de ses peines, et il me parut mieux comprendre ce dernier article que les précédents, car aussitôt il entrelaça ses doigts dans les miens, pour m'annoncer que de ce moment nous devenions étroitement liés, et sur le champ il me dit de lui remettre les effets dont je venais de lui parler. Je lui donnai donc deux très belles montres, dont une à répétition, avec leurs chaînes et une boucle de col en or, deux paires de boucles d'argent, une bague enrichie de brillants, un

gobelet et un couvert d'argent, et enfin deux cent vingt livres en espèces. Je crus remarquer que si les bijoux lui avaient fait plaisir, l'argent lui en fit encore bien plus. Il cacha précieusement et surtout très mystérieusement son trésor dans sa chemise qui était bleue, en me promettant de ne point m'abandonner ; la précaution que j'avais prise de sauver ces bijoux, dans l'espérance de gagner la bienveillance de celui entre les mains de qui je tomberais, fut pour moi une source presque inépuisable de chagrins.

Dès que mon Arabe eut mis son petit butin en sûreté, il me demanda de quel côté nous avions fait naufrage ; je le lui indiquai, et aussitôt il appela quelques-uns des siens pour leur dire de le suivre. À la manière dont ils l'abordèrent, je reconnus que mon protecteur était un homme de considération : en effet, c'était leur prêtre, qu'ils nomment *talbe*.<sup>27</sup>

Arrivés sur le bord de la mer, ils commencèrent à pousser de grands cris de joie ; mais la jalousie qu'on lisait sur leurs visages, ne tarda pas à diviser les esprits ; ils voulurent nous envoyer à la nage pour retirer du bâtiment tout ce qu'il serait possible d'en sauver ; mais nous nous en défendîmes tous, en disant que nous ne savions pas nager, et ils furent obligés d'y aller eux-mêmes : mais combien ceux qui restèrent sur le rivage ne firent-ils pas éclater leur crainte, de ne pas avoir autant que les autres qui s'étaient mis à la nage ! Les femmes surtout se portèrent à des excès.

Cependant la nouvelle de notre naufrage s'était déjà répandue dans la contrée. De toutes parts on voyait accourir des sauvages avides dont le nombre devait nécessairement exciter la jalousie ; ils en vinrent bientôt aux mains, et plusieurs y perdirent la vie. Les femmes furieuses de ne pas pouvoir piller le navire se jetèrent sur nous, et nous arrachèrent le peu de vêtements qui nous restaient ; elles s'attachèrent principalement aux miens que j'avais conservés, et qui leur parurent mériter quelque préférence.

Mon maître, qui n'était rien moins que guerrier, et qui s'apercevait que le nombre des Arabes augmentait d'un instant à l'autre, appela deux de ses amis, qu'il s'associa fort adroitement à la possession de douze naufragés qui s'étaient donnés à lui. C'était le meilleur moyen de se créer un parti, et de conserver la portion qu'il s'était réservée. Après avoir pris avec eux les arrangements convenables, tant pour le partage de ce que l'on avait déjà retiré du navire, que pour celui des esclaves qu'il avait faits, il s'éloigna de la foule pour nous mettre à couvert de toute insulte. Ce fut dans une misérable cabane couverte de mousse, éloignée de plus d'une lieue de la mer que nous fûmes logés, ou plutôt entassés les uns sur les autres.

Le premier soin de notre patron fut de nous bien visiter, dans la crainte que nous n'eussions caché quelque chose. Malheureusement pour eux, mes camarades ne lui avaient rien pu réserver, de manière que dans son humeur il les traita sans aucun ménagement. Il leur ôta jusqu'à leur chemise et leur mouchoir, en leur faisant entendre que s'il ne le faisait pas lui-même, d'autres le feraient. Il voulut en venir avec moi aux mêmes extrémités, mais je lui observai que je lui avais déjà assez donné, et il me laissa tranquille.

Je ne savais pas encore dans quelle tribu nous nous trouvions ; dans le dessein de m'en informer, je m'adressai à notre maître, et j'eus avec lui, tant de bouche que par signes, la conversation suivante. « Quel est ton nom, celui de ta tribu, et pourquoi as-tu fui les escouades qui se sont avancées sur le bord de la mer ? » « Mon nom est Sidi Mahammed del Zouze, ma tribu est celle de Labdesseba, et j'ai fui les Ouadelims, parce que nous ne vivons pas bien avec eux. Mais toi, comment te nommes-tu ? Es-tu frère de ces gens-là (en me montrant mes camarades) ? » Je répondis à ses questions ; mais je fus bien affligé d'apprendre que nous étions tombés entre les mains des plus féroces d'entre les habitants des déserts de l'Arabie. Je prévis dès lors que nous n'aurions que des peines et des chagrins à essayer

jusqu'au moment où nous serions délivrés... Eh ! Comment l'être ? Hélas ! je n'osais presque plus m'en flatter.

Mes craintes n'étaient que trop bien fondées. Mon maître, après avoir enterré dans le sable le petit trésor dont je venais de l'enrichir, retourna sur le bord de la mer pour voir ce qui lui revenait du pillage du navire. Pendant son absence, une troupe d'Ouadelims vient assiéger notre retraite. Ils pillent, ils saccagent, ils renversent tout, ils nous saisissent, les uns par la gorge, d'autres par les cheveux ; deux d'entre eux s'avancent vers moi, me prennent par les bras, et me tirent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le peu de hardes qui me reliaient deviennent l'objet de leur fureur jalouse. D'autres encore accourent, m'entourent, m'enlèvent, me traînent à l'écart ; et après m'avoir arraché ma chemise et mon mouchoir de col, ils me poussent jusque derrière des monceaux de sable. Là, ils commettent toutes sortes d'outrages sur ma personne, je crois que c'est fait de moi, que je vais expirer sous leurs coups ; les cordes que l'on prépare pour me lier semblent m'annoncer mon heure dernière. J'étais dans cette cruelle perplexité lorsqu'un de ceux que mon maître s'était associés accourt tout hors d'haleine. « Arrêtez. s'écrie-t-il, vous avez commis dans la cabane de Sidi Mahammed notre *talbe* des atrocités inouïes. Non content de lui enlever cet esclave, dans votre fureur vous avez foulé aux pieds les livres sacrés de la religion ; le Prêtre, indigne de l'indécence de votre conduite sacrilège, a demandé que les vieillards des deux partis s'assemblent pour juger les coupables en plein conseil. Croyez-moi, rendez-lui son esclave, c'est le seul moyen d'apaiser sa colère, et d'en prévenir les suites<sup>1</sup>. » Cette menace produisit tout l'effet qu'en attendait l'envoyé de Mahammed. Je fus remis entre ses mains par ceux qui m'avaient traité si cruellement après m'avoir séparé de mes camarades. Il m'emmena aussitôt pour me livrer à de nouveaux tourments.

Nouegem, c'était le nom de celui qui venait de me délivrer, me conduisit aussitôt au lieu où le conseil était assemblé ; dès qu'il m'eut présenté, il dit : « Voici l'esclave de Sidi Mahammed, je l'ai suivi pendant toute la journée pour ne pas le perdre de vue ; après bien des fatigues et des dangers, je l'ai retiré d'entre les mains de ceux qui l'avaient enlevé. Je demande pour prix de mes soins qu'il fasse partie des esclaves qui doivent m'appartenir. J'ai d'autant plus de droits sur lui que je l'ai vu remettre à son maître des effets en grande quantité, et qui m'ont paru très précieux. » Aussitôt je vis une troupe de femmes et d'enfants s'assembler autour de moi. Ils me considérèrent avec attention, et s'écrièrent tous à la fois : *Es Rey*<sup>28</sup>.

Sidi Mahammed, furieux de ce que Nouegem venait de révéler au sujet de son trésor et des prétentions qu'il avait osé annoncer, jette sur lui un regard de mépris, un regard foudroyant de colère, et aussitôt il dit : « Que ce chrétien soit Rey ou non, il m'appartient ; il est venu de lui-même se jeter dans mes bras, je lui ai promis de le protéger et de le conduire au prince Allicoury. je lui en ai donné ma parole, et j'espère que le tribunal saura faire une distinction en faveur de mes droits, entre un homme de mon caractère et un Nouegem, qui mériterait que je le punisse sévèrement. » Que l'on juge par ce discours de l'orgueil des prêtres arabes.

« Puisque tu le prétends ainsi, lui répond aussitôt l'Arabe, ton esclave ne pouvant être à moi, il va périr de ma main. » En achevant ces mots, il tire son poignard pour m'en frapper. J'étais tremblant sous le glaive menaçant de ce barbare ; mais mon maître, sans perdre de temps, jette sur moi une espèce de chapelet<sup>I</sup> d'une longueur incroyable ; puis il prend un petit livre qui pendait à sa ceinture ; au même instant les femmes se précipitent vers moi, et m'enlèvent des mains de Nouegem pour me remettre entre celles du prêtre courroucé, tant elles redoutaient qu'il ne lançât un anathème contre son

---

I Je ne savais pas encore bien l'arabe pour entendre ce discours, ou plusieurs autres que je citerai ; mais quand j'ai été plus instruit, je me les suis fait répéter par mon maître.

II Les talbes portent un long cordon auquel sont enfilées 115 petites boules noires. Ils s'en servent comme les catholiques font des chapelets.

adversaire. Le conseil en corps approuva l'acte d'autorité du *talbe*. On rit beaucoup de la conduite des femmes à laquelle cependant on applaudit.

À quelques pas du lieu où cette scène venait de se passer, je retrouvai mes camarades que j'avais désespéré de jamais revoir. Mais grand Dieu ! Dans quel état les trouvai-je ! Déjà ils avaient commencé à sentir les premières horreurs de la faim. Ils n'avaient point mangé depuis deux jours. Je n'étais pas moins épuisé qu'eux, mais la crise dans laquelle je m'étais trouvé avait tellement agité mes esprits, que j'en avais comme perdu la faculté de sentir le besoin qui me pressait.

Lorsque, devenu plus tranquille, je réfléchis sur le danger auquel j'avais eu le bonheur d'échapper, mon âme fut tellement émue que je ne pus retenir mes larmes. Je cherchai à dérober à tous les yeux ce témoignage de ma sensibilité et de ma douleur. Mais quelques femmes s'en étant aperçues, au lieu d'être touchées de compassion, elles me jetèrent du sable dans les yeux, pour sécher, disaient-elles, mes paupières. Heureusement la nuit, en me dérobant à leur vue, me sauva de la rage de ces monstres.

Il y avait déjà trois jours que nous étions esclaves, et nous n'avions encore eu pour toute nourriture qu'un peu de farine, moins corrompue par les eaux de la mer que par le mélange d'une farine d'orge, longtemps conservée dans des peaux de bouc ; encore ce mauvais repas fut-il interrompu par des cris d'alarme que nous entendîmes à quelque distance.

Un des amis de Sidi Mahammed accourut vers lui pour lui recommander de se cacher au plus vite, attendu que les Ouadelims arrivaient de toutes parts pour leur enlever leur capture. « Fuyez avec vos esclaves, » lui dit-il, « tandis que je vais rassembler quelques-uns des nôtres ; et à la pointe du jour, nous nous mettrons en marche pour regagner notre habitation. » J'ai su depuis que les Arabes de la tribu de Labdesseba ne s'étaient rendus sur les bords de la mer que trois jours avant notre naufrage pour y ramasser des graines sauvages pour faire subsister leurs familles. On convint du lieu du rendez-vous, puis nous fûmes nous cacher derrière des monticules de sable, où nous restâmes jusqu'à ce que quelques Arabes d'une autre tribu, mais aussi intéressés à conserver leur pillage, fussent venus se joindre à nous, et renforcer notre troupe. Un guide, qui nous avait devancés, avait placé de distance en distance de petites pyramides de pierres pour nous indiquer le chemin que nous devions tenir, et pour prévenir que nous n'allassions tomber au milieu de quelque bourgade ennemie, et surtout celles des Ouadelims. Au reste, ces peuples sont si avides, qu'amis ou ennemis, ils ne sont guère moins à craindre les uns que les autres. À la pointe du jour, tous ceux qui avaient des esclaves chrétiens, s'étant joints à nous, on se mit en marche pour gagner l'intérieur des terres où résidaient les familles de nos maîtres respectifs.

Il m'est impossible d'exprimer combien, pendant notre voyage, nous eûmes à souffrir, principalement de la soif. Nous avions tant de difficulté à mouvoir la langue, que nous n'osions pas nous faire la moindre question. Nous étions obligés de suivre le pas des chameaux, dont on précipitait la marche ; et dans la crainte qu'on ne nous enlevât, nos maîtres nous firent faire tant de contremarches différentes, que nous fûmes quinze jours à nous rendre à leur habitation, tandis qu'en suivant la route droite nous aurions pu y arriver en cinq jours au plus.

Après avoir gravi des montagnes d'une hauteur prodigieuse, et toutes couvertes de petits cailloux grisâtres aussi tranchants que des pierres à fusil, nous descendîmes dans un fond sablonneux, jonché de chardons couronnés d'épines. Ici, nous ralentîmes notre marche, j'avais la plante des pieds en sang, il ne m'était plus possible d'aller plus loin. Mon maître me fit donc monter derrière lui sur son chameau, mais cette attention de sa part, loin de me donner du soulagement me causait au contraire des douleurs inouïes. Le chameau a naturellement le pas très lourd, et le trot infiniment dur. Comme j'étais nu, je ne pouvais me garantir du frottement des poils de l'animal, de manière qu'en très peu de temps je fus tout

écorché. Mon sang ruisselait le long des flancs du chameau ; et ce spectacle, au lieu d'exciter la sensibilité et d'émouvoir la pitié de ces barbares, contribuait à les divertir. Ils se faisaient un jeu de mes souffrances, et pour mieux en jouir, ils pressaient leurs montures. J'aurais fini par avoir des plaies incurables, si je n'eusse pris le parti violent, mais nécessaire, de me laisser aller sur le sable. Je n'éprouvai en tombant, d'autre mal que d'être universellement piqué par ces chardons épineux, dont j'ai déjà dit que le terrain était couvert.

Vers la nuit tombante, nous aperçûmes une fumée très épaisse. Je croyais que nous approchions de quelque bourgade, où nous trouverions à manger, et surtout à boire ; mais bientôt, je ne vis que des broussailles dans lesquelles notre guide s'était logé ; j'allai m'étendre derrière un buisson pour y attendre la mort ; mais à peine y étais-je, qu'un Arabe de notre suite vint me faire lever pour m'envoyer décharger son chameau. Je fus si indigné du ton avec lequel cet homme me commandait, que je lui répondis sans le moindre ménagement ; aussitôt il m'arracha de dessus la tête un mauvais chapeau de matelot, que l'on m'avait donné à la place du mien ; il cracha dessus en signe de mépris, et me saisit violemment par le bras pour m'entraîner vers les chameaux. Dès qu'il me mit la main sur le corps, je ne fus plus maître de moi-même. Je commençai par lui porter un coup de poing dans le visage puis, en me dégageant d'entre ses mains, je saisis un bâton dont le bout était armé d'une lance, et je courus sur lui pour l'en frapper ; mais il prit la fuite, et se déroba ainsi à ma colère.

Au même instant, j'aperçus mon maître qui s'avancait de mon côté, son dessein m'était inconnu, cependant je lui criai que si son intention était de venger son camarade, il me trouverait décidé à tout entreprendre, plutôt que de me laisser frapper. Ma résolution et mes menaces le firent rire ; néanmoins il me rassura, et me dit que je n'avais rien à craindre. Cette aventure servit à me faire connaître qu'avec de la fermeté, je pourrais éviter bien des mauvais traitements auxquels je ne pourrais qu'être exposé en témoignant de la crainte ; et j'ai souvent éprouvé par la suite que cette idée était bien fondée. Ces Arabes ne montrent de courage que quand on ne leur résiste point.

Cependant je vis faire des préparatifs qui m'inquiétèrent beaucoup. On faisait rougir des cailloux dans un grand brasier ; je vis soulever une grosse pierre qui était au pied d'un buisson, on creusa la terre ; et les Arabes, en répétant souvent mon nom faisaient de grands éclats de rire. Enfin, ils m'appelèrent et me firent approcher du trou qu'ils venaient de creuser. Celui que j'avais battu me faisait différents signes avec sa main ; il se la passait et repassait sur le col, comme s'il voulait se le trancher. Ou me faire entendre qu'on me le trancherait à moi-même. Quelque déterminé que je fusse à me bien défendre, tous ces gestes me déplaisaient fort. Mais, quelle fut ma surprise quand je vis retirer de la fosse, dont je m'étais approché ; une outre pleine d'eau, un petit sac de cuir qui renfermait de la farine d'orge, et une chèvre nouvellement égorgée. La vue de ces provisions me rendit toute ma tranquillité, quoique j'ignorasse à quel usage étaient destinés les cailloux qui étaient au feu. Enfin, je vis remplir d'eau un grand vase de bois dans lequel on avait versé de la farine d'orge et les cailloux rougis, jetés dans l'eau, servirent à la faire bouillonner. C'est ainsi que nos maîtres se firent une espèce de bouillie, qu'ils pétrirent ensuite dans leurs mains. et qu'ils avalèrent sans la mâcher. Nous autres esclaves, nous eûmes pour notre repas de cette même farine détrempée : on nous la jeta sur un tapis qui servait ordinairement à notre patron pour mettre sous ses pieds pendant sa prière, et de matelas pendant la nuit. Après avoir très longtemps pétri ce levain, il me le remit pour le partager avec mes camarades. On ne saurait croire combien cette pâte était désagréable au goût. L'eau dont elle était détrempée avait été puisée sur les bords de la mer ; puis, renfermée dans la peau d'un bouc nouvellement tué ; pour empêcher qu'elle ne se corrompit, on y avait mêlé une espèce de goudron, qui lui donnait une odeur doublement infecte. Cette même eau nous fut donnée pour boisson, encore n'en eûmes-nous qu'une très petite quantité.

L'Arabe que j'avais frappé entendant que je me plaignais, me donna le reste de sa bouillie, et me dit que le lendemain, nous mangerions la chèvre que l'on avait égorgée pour nous, ainsi qu'il me l'avait fait entendre par ses signes. Je lui témoignai, moitié verbalement, moitié par mes gestes, combien j'étais étonné d'avoir trouvé ces provisions ; il employa le même langage pour me dire que le guide, qui nous avait devancés, se les était procurées dans une bourgade de la contrée, et qu'il les avait cachées sous terre, afin de les dérober à la vue des Maures, en cas qu'il en fût passé. Tous ces détails m'étonnaient, mais moins, je l'avoue, que de voir le ressentiment de cet Arabe se convertir en actes de bonté et de complaisance. Notre repas fini, chacun de nous alla se coucher derrière un buisson.

Dès l'aube du jour, nous entendîmes la voix de mes maîtres qui nous ordonnaient de rassembler nos chameaux, et de les charger. Après leur avoir obéi, nous continuâmes notre voyage avec le peu de provisions qui nous restaient. Il était à peu près midi alors que nous fîmes halte dans une plaine, où nous ne trouvâmes pas un seul arbre pour nous mettre à l'abri du soleil, qui frappait à plomb sur nos têtes. Là, nous fûmes employés à décharger les chameaux, et à arracher des racines pour faire du feu, travail d'autant plus pénible, que dans ce pays tous les arbres, racines et herbes étaient épineux. Dès que le feu eut bien échauffé le sable, on en couvrit entièrement la chèvre ; et nous continuâmes toujours à entretenir le feu, tandis que nos maîtres se régalaient de graisse crue ; ils paraissaient même faire un grand cas de ce mets. Aussitôt que la viande fut cuite, on la retira ; et nos Arabes, sans se donner le temps d'ôter le sable qui y restait attaché, la dévorèrent avec une voracité incroyable.

Après avoir bien rongé les os, ils se servirent de leurs ongles pour mieux les dépouiller de la viande qui pouvait y rester attachée ; puis ils nous les jetèrent, en nous recommandant de nous presser de manger, et de recharger les chameaux, afin de ne pas retarder notre marche.

Le soleil était prêt à se coucher, quand à la lueur de ses rayons enflammés, car dans ce pays le soleil se couche presque toujours dans un horizon rougeâtre, nous découvrîmes des tentes dispersées çà et là sur une petite éminence, et des troupeaux qui revenaient du pâturage. Les habitants de la bourgade, dont nous approchions vinrent en foule à notre rencontre ; mais loin d'exercer envers nous les douces lois de l'hospitalité, ils nous accablèrent d'injures, et nous firent subir les traitements les plus inhumains : deux de mes camarades furent mis dans un état pitoyable. Les femmes surtout, bien plus féroces que les hommes, prirent plaisir à les tourmenter. Nos maîtres n'osaient leur opposer qu'une bien faible résistance, et ils paraissaient enchantés au contraire de ce que l'on s'occupait plus de nous que de la charge de leurs chameaux. Je m'étais un peu éloigné du mien, tout à coup j'aperçus un homme qui me couchait en joue avec un fusil à deux coups<sup>III</sup>, je lui présentai ma poitrine, en lui disant de tirer. Cette contenance ferme, à laquelle il était sans doute peu accoutumé, l'étonna, et sa surprise contribua à me fortifier dans mon opinion, qu'on en imposait à ces gens en paraissant ne les point craindre. Je m'approchais de cet homme, lorsqu'une pierre lancée par une main inconnue, mais que je soupçonnai être celle d'une femme, vint me frapper à la tête. Je perdis connaissance pour un instant : dès que j'eus repris mes sens, je fis éclater la plus vive colère, et je demandai vengeance à grands cris. Il n'en fallut pas davantage pour répandre la terreur et l'épouvante parmi les enfants ; les sauvages qui étaient venus au devant de nous, ne sachant ce que ce pouvait être, se mirent à fuir. Cependant un d'entre eux, avant que de s'éloigner, me porta un coup de crosse de fusil dans la poitrine, et me fit vomir le sang. Si j'eusse pu reconnaître celui qui m'avait ainsi frappé, je me serais infailliblement vengé ; réduit à me plaindre, je le fis avec tant d'emportement, que j'excitai la curiosité de plusieurs d'entre ces monstres. Ils demandèrent à mon maître qui j'étais ? C'est leur répondit-il, un chrétien qui doit être fort riche. Il a une très grande quantité de fusils, de balles, de pierres à fusil et de drap écarlate<sup>IV</sup>. Pour juger combien il est au-dessus des autres, il nous a suffi de voir qu'il était bien plus richement vêtu, et que son linge était

---

III Depuis quelques années il s'est perdu sur cette côte plusieurs bâtiments qui allaient à la traite des Nègres. Les Arabes en ont retiré les cargaisons ; il ne faut donc pas être étonné de leur voir des fusils.

IV Il croyait que les provisions qui étaient dans les magasins du roi, m'appartenaient.

parfumé d'une odeur fort agréable<sup>V</sup>, et de savoir qu'il a reçu chez lui le prince Allicoury, son épouse et toute sa suite.

J'avais cru éviter beaucoup de mauvais traitements, en disant que ce Prince m'était venu rendre visite ; pour pousser plus loin la conviction, j'avais contrefait ses bouffons, que l'on nomme *Egeums*. Cette espèce de farce, avait tellement plu à mon maître, qu'il me la faisait répéter toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Il se servait de ce petit stratagème pour divertir ceux dont il craignait d'être pillé, et pour détourner adroitement leur attention. A peine eut-il rendu, compte de mon talent pour l'imitation des *Egeums*, que je fus entouré d'hommes de femmes et d'enfants qui tous me répétaient sans cesse *ganne*, chante donc<sup>VI</sup>. Dès que je finissais, ils me faisaient recommencer. et j'étais obligé de le faire, tant pour les amuser que pour me procurer (pourquoi ne l'avouerais-je point) quelques gouttes de lait de chameau, salaire de cette mauvaise bouffonnerie.

Nous ne restâmes qu'un jour dans ce canton dont les habitants, quelque malintentionnés qu'ils eussent été dans le principe, ne laissèrent pas de nous donner des provisions pour trois à quatre jours. Les plaines que nous parcourûmes en avançant vers la partie de l'Est étaient couvertes de petits cailloux blancs comme la neige, ronds et plats comme des lentilles. En marchant nous entendions un bruit sourd sous nos pas, comme si le terrain eût été fouillé. Cette plage n'offre aucune variété ; le terrain absolument plat ne produit pas la moindre plante. L'horizon y est chargé d'une vapeur rougeâtre. On croit voir de tous côtés des volcans enflammés. Les petites pierres picotent les pieds comme le feraient des étincelles de feu. On ne voit dans l'air ni oiseaux, ni insectes. Il y règne un silence profond, qui a quelque chose d'épouvantable. Si parfois il s'élève un petit air, le voyageur éprouve aussitôt une lassitude extrême, ses lèvres se gercent, sa peau se dessèche, et tout son corps se couvrent de petits boutons qui causent une cuisson très vive et douloureuse. Nos conducteurs, qui s'étaient enfoncés dans ces terres pour éviter quelques tribus dont ils auraient eu beaucoup à craindre, ne furent pas plus exempts que nous des maux que nous souffrîmes dans ce passage, où les animaux les plus féroces n'osent point pénétrer. Les rayons du soleil frappaient sur les cailloux, et je craignais à chaque instant que leur reflet ne me fit perdre la vue.

Nous passâmes de cette plaine immense dans une seconde, que les vents avaient sillonnée de distance en distance d'un sable ferme, de couleur roussâtre. Quelques plantes odoriférantes qui s'élevaient au-dessus de la crête des sillons furent à l'instant dévorées par les chameaux, presque aussi affamés que nous. Nous eûmes le bonheur, en quittant cette plaine sablonneuse, de trouver un fond entouré de montagnes ; le terrain en était blanc et sablonneux. Ce fut dans cette espèce de vallon, aux pieds de quelques genêts, dont les branches entrelacées avec art formaient un berceau, que nous trouvâmes de l'eau, dont nous avions un si pressant besoin. Nous en bûmes tous avec un plaisir indicible, quoiqu'elle fut très amère, couverte de mousse verte, et d'une odeur infecte.

Nous fûmes dédommagés le soir par la rencontre d'une horde qui était campée à quelques lieues plus loin. Nous y fûmes très bien accueillis ; on nous y indiqua d'autres bourgades, où l'on nous annonça que nous trouverions tous les secours nécessaires pour arriver à la résidence de nos patrons. Cet événement était d'autant plus heureux pour nous que nos guides s'étaient égarés.

Le beau-frère de mon maître, qui était aussi un des chefs de la bourgade prit un soin particulier de tous les esclaves. Il nous fit donner du lait de chameau et de la viande d'autruche séchée au soleil et hachée. Je ne sais comment j'étais parvenu à le prévenir en ma faveur ; cependant il s'approcha de moi en me disant : « Infortuné chrétien, mon frère est mon débiteur depuis longtemps ; si tu veux t'attacher à moi, je prendrai des arrangements avec lui. » Cette proposition me fit trembler ; elle semblait

---

V Cette odeur n'était autre chose que de la lavande, dont mon linge avait conservé l'odeur.

VI Cette nation aime beaucoup le chant. Ils se rangent ordinairement autour de celui qui leur procure ce plaisir.

m'annoncer une longue captivité. Je croyais si fermement que la mienne ne devait pas durer, que je courus bien vite prévenir mon maître de la proposition que son beau-frère m'avait faite. Je le suppliai de ne consentir à aucun accommodement. Je lui fis entendre qu'il retirerait plus de ma rançon que son beau-frère lui donnerait. « Sois tranquille, » me répondit-il, « tu ne me quitteras que pour aller au Sénégal ou à Maroc, et cela ne tardera pas. » Cette espérance porta dans mon cœur une joie inexprimable. Cependant, malgré toute la reconnaissance que m'avaient inspiré les procédés de Sidi Sellem, sa proposition ne me laissait pas sans inquiétude. Il s'en aperçut et me dit, que je pourrais me repentir de n'avoir point accepté ses offres. J'attribuai ces propos au désir qu'il avait de me posséder ; mais je reconnus par la suite qu'il ne m'avait pas trompé.

Après trois jours de repos chez les Arabes de la tribu Laroussye<sup>29</sup>, nous reprîmes notre marche, pour gagner plus avant dans les terres, où nous devions retrouver les familles de nos conducteurs. Ce ne fut qu'après seize jours de fatigues et de la plus affreuse misère, que nous arrivâmes exténués et presque décharnés.

Aux premiers rayons du soleil, nous découvriâmes un hameau qui semblait annoncer un séjour délicieux. Plusieurs tentes dressées entre des arbres touffus, des troupeaux sans nombre qui paissaient sur les coteaux, auraient fait prendre ce lieu pour l'asile du bonheur et de la paix ; mais vu de près, cet endroit me parut tout autre. Les arbres dont j'avais admiré le vert feuillage étaient de vieux gommiers, dont les branches chargées d'épines rendaient inaccessible l'ombrage qu'ils répandaient autour d'eux. Bientôt on nous aperçut sur le penchant d'une colline qui conduisait à la demeure de nos maîtres.

Plusieurs esclaves noirs, ordinairement chargés de la garde des chameaux, vinrent au-devant d'eux pour leur baiser les pieds et leur demander des nouvelles de leur santé. Plus loin, les enfants faisaient retentir l'air de leurs cris de joie, et les femmes se tenant debout par respect à l'entrée de leurs tentes, attendaient leurs époux. Dès qu'ils se furent approchés, elles s'avancèrent d'un air soumis, posèrent leur main droite sur la tête de leurs maris : puis, la baisèrent après s'être prosternées devant eux. Cette cérémonie faite, elles jetèrent sur nous un premier regard de curiosité, et tout aussitôt nous accablèrent d'injures. Elles ne s'en tinrent pas là, elles nous crachèrent au visage et nous jetèrent des pierres. Les enfants, à leur exemple, nous pinçaient, nous arrachaient les cheveux, ou nous déchiraient à coups d'ongles. Leurs mères cruelles les appelaient tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, et se plaisaient à nous faire tourmenter. Infortunés que nous étions ! Épuisés de fatigues, de faim et de soif, nous avions désiré avec impatience le moment de notre arrivée. Pouvions nous prévoir les nouveaux supplices auxquels nous allions être livrés ?

Cependant nos maîtres firent le partage de leurs esclaves. Dès que le mien eut reçu les caresses de toute sa famille, je lui demandai laquelle des femmes qui l'entouraient était sa favorite ; il me la fit voir ; je m'approchai d'elle pour lui présenter deux poignées de girofle, que son mari m'avait gardé précieusement pour que je pusse, en lui offrant l'hommage, m'attirer un accueil plus favorable. Je savais que les Maresses aiment passionnément les odeurs, et celle du girofle par-dessus toutes les autres. Elle reçut mon présent avec une hauteur insultante, et me chassa de la tente avec mépris. Un instant après, cette femme, la plus méchante de toutes celles que j'aie connues, haïe de toutes ses semblables à cause de la noirceur de son caractère, vint nous commander, aux Sieurs Devoise, Baudré et à moi, qui étions tombés en partage à son mari de décharger les chameaux, de nettoyer une espèce de marmite, et d'aller arracher des racines pour faire du feu. Pendant qu'elle était venue nous signifier ses volontés, son cher mari s'était endormi fort tranquillement sur les genoux d'une de ses concubines.

L'espoir d'obtenir bientôt ma liberté me donnait le courage nécessaire pour m'aider à supporter les duretés de cette méchante femme. Je partis donc pour aller faire des fagots ; mais à mon retour quel fut mon désespoir quand je vis mes deux camarades meurtris de coups, et étendus sur le sable. Ils avaient

été ainsi maltraités, parce que leurs forces étant absolument épuisées, ils n'avaient pas pu remplir la tâche qui leur avait été assignée. Je réveillai mon maître par mes cris redoublés, et quoique je ne parlasse pas encore bien la langue, j'entrepris de lui tenir ce discours. « Nous as-tu donc conduits ici pour nous faire égorger par ta cruelle femme ? Songe à la promesse que tu m'as faite ; conduis-moi sans différer au Sénégal ou à Maroc, sinon je te déclare que, dussé-je périr, je te fais enlever, si je ne puis te prendre moi-même, tous les bijoux que je t'ai remis, je trouverai facilement un maître qui me traitera plus humainement que tu ne le fais. »

Ma colère était extrême : plusieurs voisins, témoins de mon emportement, s'étaient approchés, ce qui me parut causer beaucoup d'inquiétude à mon maître, qui craignait que je ne rappelasse le nombre des effets que je lui avais remis. Il vint à moi, me prit par le bras, et me poussa précipitamment dans sa tente, en me recommandant de ne point faire de bruit. Comme il me présentait une écuelle de lait : « Porte-la, » lui dis-je, « à mes camarades, qui expirent de besoin. » Il me répondit qu'il allait leur en donner, et qu'il me priait d'être tranquille. Je lui montrai mes bras écorchés tout en sang. « Rappelle-toi, » lui dis-je en mon mauvais langage, « qu'au moment de mon naufrage tu t'écrias, en visitant mes mains, *celles-ci ne sont point accoutumées à des travaux pénibles* ; et cependant, tu exiges de moi le travail le plus dur. Tes semblables éprouvent, dans mon pays, un traitement bien différent. » Il fut étonné d'apprendre qu'il vint des Maures en France. « Nous parlerons de cela une autre fois ; » reprit-il, « en attendant ne te chagrine pas, j'aurai soin de toi comme de mon propre fils. Je te défends, » ajouta-t-il, en s'adressant à sa femme, « d'exiger de lui le moindre service pénible, comme je lui défends à lui de t'obéir. Qu'on fasse bouillir de l'orge pour ces esclaves. Je ne tarderai point à venir voir si mes ordres auront été exécutés. » Dès ce moment la favorite me voua une haine implacable.

Cependant nous approchions de la fin du mois d'août, sans que je visse faire les moindres préparatifs de voyage. J'avais déjà demandé à Sidi Mahammed ce qu'il attendait pour me conduire au Sénégal. Il me répondit qu'il cherchait deux chameaux forts et vigoureux, qui fussent en état de résister les fatigues du voyage, et que nous partirions dès qu'il se les serait procurés. Je désirais d'autant plus qu'il ne tardât point, que les nuits commençaient à être très fraîches ; les rosées fort abondantes venaient nous mouiller derrière les buissons qui nous servaient de retraite ; il est vrai que nous trouvions une ressource dans cette même rosée, puisqu'en la ramassant à pleines mains sur nos corps nus, elle servait à étancher notre soif, dont la fraîcheur de la nuit ne diminuait point le feu, et nous préférions cette boisson à celle de notre urine, la seule à laquelle nous étions souvent réduits. Je parlai une seconde fois à mon maître qui me répondit de manière à me persuader tout ce qu'il voulut. « Penses-tu, me dit-il, que par la chaleur excessive qu'il fait, il soit possible de voyager sans provisions, et surtout sans eau ? Nous aurions beaucoup de peine à approcher du Sénégal, le fleuve qui l'environne a inondé toutes les plaines, et nous devons craindre les Arabes de la tribu des Trargea, qui sont nos ennemis. Je te parle vrai, » ajouta-t-il, « nous serons obligés d'attendre jusqu'au mois d'octobre. À cette époque, les pluies arroseront nos déserts, et nous procureront des pâturages pour nos chameaux. Il nous serait impossible autrement de les faire subsister pendant un aussi long voyage. » Je sentais bien toute la justesse de ce raisonnement, et je me résignai à prendre patience.

Les troupeaux affamés ne trouvaient plus de quoi paître ; le soir, à leur retour, les brebis et les chèvres ne rapportaient plus que des mamelles presque vides, et cependant c'était leur lait, et celui des chameaux, qui devait servir à la nourriture d'une famille nombreuse. Que l'on juge d'après cela combien notre portion était diminuée. En notre qualité de chrétiens, les chiens mêmes nous étaient préférés, et c'était dans leurs écuelles que nous recevions notre ration.

Un jour le gardien des chameaux se récria qu'il était honteux pour lui de servir un maître assez faible pour ne pas assujettir ses esclaves à cette fonction. La Mauresse ne manqua pas d'appuyer cette plainte, de manière que son mari, dont j'ai longtemps été la dupe, me persuada encore que pour prévenir le

murmure des autres, il fallait que Baudré se chargeât de ce soin, comme étant le plus jeune. Bientôt après je fus également obligé de garder les brebis et les chèvres. Le Sieur Devoise, en raison de son âge et de sa mauvaise santé, était exempt de toute fonction de servitude, mais il n'en était que plus à plaindre, puisqu'il était sans cesse exposé aux mauvais traitements de ces cruels Arabes, dont je me félicitais d'être éloigné par mon nouvel emploi.

Un soir, comme je me retirais avec mon troupeau, une de mes brebis mit bas son agneau, sur la pente d'un coteau. Je le pris dans mes bras, et j'allai le porter, avec autant de soin que d'empressement, à la favorite de mon maître. Je le lui présentai dès que je l'aperçus, croyant qu'elle le recevrait avec le même plaisir qu'elle avait toujours témoigné en pareille occasion. Je lui demandai en même temps si elle rue donnerait le premier lait de la mère, ainsi qu'il est d'usage parmi eux de le donner à celui qui a le soin de garder les troupeaux. Pour toute réponse elle me jeta un grand couteau dans les jambes, et me chassa de sa tente avec mépris et en m'accablant d'injures. Son mari, témoin de cette brutalité, vint à moi, et me dit qu'il me dédommagerait en me donnant une plus forte portion de lait. J'avais toujours cru à la sincérité de ses promesses, mais quel fut mon étonnement quand, en passant par derrière sa tente, j'entendis ce fourbe rire avec sa femme du coup qu'elle venait de me porter. Je fus indigné ; mais ma colère fut à son comble le soir, lorsque j'allai chercher le lait qu'il m'avait promis, de voir la Mauresse en fureur venir me l'arracher des mains pour en donner la moitié à son chien.

Nous approchions de la fin d'octobre, et il n'était pas encore tombé une goutte d'eau. Ma position devenait plus triste de jour en jour. Je n'avais pour tout vêtement qu'une mauvaise serpillière autour de ma ceinture, j'étais abandonné de la nature entière... Âmes sensibles ! Transportez-vous un instant dans mon désert, et vous cesserez de croire que l'on puisse verser des larmes de sang.

Les plaines, les vallons, tout était brûlé ; il ne restait plus rien pour la nourriture de nos bestiaux ; la saison était fort avancée, nous étions au mois de décembre, époque à laquelle les pluies cessent ordinairement jusqu'en octobre. Depuis trois ans cette faveur du ciel avait été refusée aux habitants des déserts. Allions-nous par une quatrième année de sécheresse être exposés à la plus affreuse misère, et à une mort inévitable ? La désolation était universelle, lorsqu'un Arabe des contrées éloignées vint nous annoncer que des pluies abondantes avaient couvert plusieurs cantons. Aussitôt la joie succède à la crainte et à la douleur. Chacun plie sa tente, et tous se mettent en marche pour aller habiter les terres nouvellement arrosées. C'était la trentième fois que nous changions de demeure, et que nos fatigues se renouvelaient ; car ces hordes ne restent guère plus de douze à quinze jours dans le même campement ; j'étais toujours chargé de lever et de dresser les tentes, et de charger les bagages. Souvent on m'obligeait de porter des fardeaux très pesants pour soulager les chameaux ; trop heureux de ce que les troupeaux suivaient en assez bon ordre, et de n'avoir pas la peine de les rassembler.

Mes camarades d'infortune étaient tellement épuisés, qu'ils ne pouvaient rien faire ; il fallait donc que tout l'ouvrage retombât sur moi, et que je partageasse avec eux le surplus de nourriture que je me procurais en m'efforçant de me rendre utile, car on les laissait manquer de tout.

Nous arrivâmes enfin à ce lieu si désiré, d'où j'espérais bientôt partir pour jouir de ma liberté ; mais mon maître, qui jusque-là avait su joindre le ton le plus persuasif à la plus noire fourberie, cessa de dissimuler, et me fit éprouver la tyrannie la plus affreuse.

Nous étions campés sur un sable si humide, que la seule pression de notre corps faisait jaillir autour de nous une grande quantité d'eau. Nous nous serions crus très heureux d'avoir une natte d'osier pour nous coucher, et un gros tapis de laine à longs poils pour nous couvrir ; mais parmi les Arabes mêmes, il n'y a que ceux qui sont riches qui en fassent usage. Pendant la nuit ce tapis sert à envelopper toute une famille. « Sidi Mahammed, » dis-je à mon maître, « vois, est-il possible que je résiste longtemps en

ces lieux ? Laisse-moi habiter sous ta tente. Je souffre trop du froid pendant la nuit, la terre sur laquelle tu me fais coucher est trop humide. J'ai fait ta fortune ; tu m'avais promis par reconnaissance de me traiter comme ton fils, et tu m'abandonnes ! » « Il est vrai, » me répondit-il, « que je t'ai promis mon amitié, et je vais en ce moment t'en donner une preuve toute particulière. Ta position, dis-tu, est triste ; mais elle le sera bien plus encore que tu ne penses. Sais-tu quel est le sort qui t'est réservé ? Le feu et la flamme t'attendent pour te tourmenter pendant toute l'éternité. Connais-tu bien ta religion ? » Je pris aussitôt la parole pour lui en expliquer toute l'excellence. Après m'avoir écouté quelque temps, il se retira en me disant qu'il préférerait une écuellée de lait battu à toutes les absurdités que je lui débitais. Hélas ! il n'y a point de tourments que ce prêtre fanatique ne m'ait fait souffrir pour l'obliger à embrasser sa religion.

MM. Devoise et Baudré qui avaient entendu cette conversation, que j'ai beaucoup abrégée, me témoignèrent en être fort satisfaits. Ils s'en promettaient quelque adoucissement à leur sort. L'heure de traire les chameaux étant venue, on m'appela pour me donner ma portion et celles de mes camarades. En voyant qu'elles étaient plus fortes qu'à l'ordinaire, je crus qu'en effet ma morale avait opéré ; mais, en la goûtant, nous reconnûmes que cette augmentation n'était que de l'eau de pluie, dont chaque jour on doubla tellement la dose, que bientôt nous n'eûmes plus que de l'eau blanchie, ce qui nous affaiblit à un point incroyable, et nous réduisit à la dure nécessité de chercher notre nourriture avec les bestiaux. Les plantes sauvages qu'ils foulaient aux pieds, et les limaçons crus furent dès lors presque notre unique aliment jusqu'au moment de notre délivrance. Cependant il fallait se préparer à de nouvelles fatigues. Je fus chargé d'atteler les chameaux à la charrue, de labourer la terre, de l'ensemencer, et mon maître, non content de m'employer à son propre service, me louait à d'autres Arabes pour une ration de lait. J'aurais infailliblement succombé, si de temps en temps je n'eusse point dérobé quelques poignées d'orge ; et c'est à ce larcin, bien permis je crois, que je dois ma conservation.

« Tu vois, dis-je à mon maître, avec quelle soumission je travaille à tout. Je fais des fagots, je bats le beurre, je garde les troupeaux, j'arrache des racines, je prépare le poil des chameaux que ta femme doit tisser, je laboure la terre, enfin, tout ce que tu exiges de moi, je le fais ; je te sers après t'avoir enrichi, et tu ne daignes pas me donner quelques haillons pour me couvrir !... » D'autres Arabes, plus compatissants que lui, et toujours jaloux de le savoir en possession de mes bijoux, qu'ils estimaient d'un prix infini, lui firent un jour le même reproche. Ce qui le détermina à m'appeler un jour, et à me demander en leur présence, si à Mogador<sup>30</sup>, qu'ils nomment Soira, on donnerait pour chacun de nous une bonne rançon ? Je lui dis qu'il serait content. « En ce cas, » reprit-il, « un marchand juif doit passer ici demain, demande-lui du papier, et je te permets d'écrire à ceux de qui tu attends des secours. En effet, le marchand juif<sup>VII</sup> passa, et j'écrivis une lettre que j'adressais à Soira au Consul, ou s'il n'y en avait pas, à celui qui le représentait. Je le priais d'être touché de nos maux, et d'y apporter le plus prompt remède. Je lui indiquais le meilleur et le plus sûr moyen d'envoyer à notre recherche, et le seul à employer pour nous procurer une prompte délivrance<sup>VIII</sup>. Cette lettre, remise entre les mains de l'israélite, il me semblait déjà que j'étais libre : trop flatteuse d'espérance !

Une jeune Mauresse, dont les troupeaux se trouvaient souvent avec les miens, en m'éclairant sur mon erreur, m'apprit à connaître le caractère de Sidi Mahammed. « S'il l'eût osé, me dit-elle, il ne t'aurait pas mieux traité qu'il n'a fait tes camarades ; peut-être même t'aurait-il déjà conduit à l'écart pour t'égorger, tant il lui en coûte peu pour commettre un crime ; mais il te craint presque autant que ses deux frères qui ont pour toi le plus vif attachement. S'il t'a promis de te donner la liberté, ce n'est

---

VII Les Juifs nés dans le désert ont à peu près la même manière de vivre que les Arabes, mais ceux qui habitent les villes sont plus rigides observateurs de la loi de Moïse.

VIII Si jamais le gouvernement français, ou tout autre, était instruit qu'un bâtiment se fût perdu dans ces parages, il faudrait que les agents dudit gouvernement, soit à Mogador, soit à Tanger, s'adressent à un juif nommé Aaron, qui fait sa résidence à Gouadnum. Ce juif envoie des émissaires dans les différentes parties de l'Afrique pour y réclamer les naufragés. Cet avis que l'humanité m'inspire est le meilleur à suivre.

que pour t'amuser ; il n'osera jamais s'éloigner dans la crainte que Moulay Adaram<sup>31</sup> ne le fasse arrêter et ne lui enlève tout ce que tu lui as donné, peut-être même la vie.

Ce Moulay Adaram<sup>IX</sup> était fils de l'Empereur. Ayant entendu parler vaguement des effets que j'avais apportés avec moi, il se persuada que j'étais un chrétien fort riche, et en conséquence il fit plus de cent lieues pour venir m'acheter. J'ai cependant été assez heureux pour ne jamais appartenir à ce Prince cruel qui s'était révolté contre son père.

Le discours de la jeune Mauresse détruisit en moi tout espoir de jamais revoir ma patrie. Mon âme fut déchirée, je tombai dans le plus grand abattement ; depuis ce jour, j'éprouvai sans cesse de nouveaux sujets de chagrin.

Cependant je ne rencontrais plus dans les champs mes camarades d'infortune. Je regrettais la compagnie du capitaine, à laquelle je m'étais accoutumé, et je trouvais une espèce de consolation à m'entretenir avec lui de nos peines et de l'espoir de revoir bientôt notre patrie. Un soir que la fraîcheur du temps avait invité mes chameaux à s'éloigner plus qu'à l'ordinaire, je fus obligé de les suivre jusque dans un hameau voisin. Dieu ! Quel spectacle horrible vint frapper ma vue ! Le malheureux capitaine à peine reconnaissable excepté par la couleur de son corps, était étendu sur le sable. Il avait dans la bouche une de ses mains, que son extrême faiblesse l'avait sans doute empêché de dévorer. La faim l'avait tellement changé qu'il ne présentait plus à l'œil qu'un cadavre hideux ; tous ses traits étaient absolument effacés.

Peu de jours après, le second capitaine, tombé d'épuisement sous un gommier, reste en proie aux attaques d'un serpent monstrueux. Des corbeaux affamés épouvantent par leurs cris l'animal venimeux, et se jettent sur le mourant qu'ils déchirent par morceaux. Quatre sauvages, monstres plus cruels encore que le reptile furieux, témoins de cette scène, laissent le pauvre malheureux se débattre en vain. Je veux courir vers lui pour tâcher de le sauver, s'il en est encore temps. Les barbares m'arrêtent, m'insultent et finissent par dire : « Ce chrétien va brûler dans les flammes. » Je m'éloigne de ce lieu d'horreur, ne sachant de quel côté je dois tourner mes pas. Ce sont mes chameaux et mes moutons qui me conduisent. J'aurais été incapable de les ramener vers le bercail. Il est impossible de se faire une idée des sensations dont j'étais agité. Mes pleurs coulaient en abondance, et de noirs pressentiments venaient augmenter ma douleur. En arrivant à la tente, je ne savais plus ce que je faisais ; je croyais toujours voir des animaux carnassiers emporter dans les airs les lambeaux de la chair de mon infortuné camarade. Mon maître, frappé de mon égarement, me demanda ce que j'avais, et pourquoi je changeais les liens des chameaux. « Va, » lui répondis-je, « à quelques pas d'ici ; va et contemple ce que ta cruauté et celle de ta femme sont dans le cas de produire. Tu as laissé mourir mon camarade, et parce que sa mauvaise santé ne lui permettait plus de travailler, tu lui as refusé le lait nécessaire à sa subsistance. C'était précisément dans cet état que tu lui devais le plus de secours. » En parlant ainsi je cachais mes larmes qui n'auraient fait qu'exciter le rire de ces monstres, qui exigèrent de moi d'aller chercher la ceinture toute couverte de sang de la malheureuse victime de leur barbarie. Je fus frappé d'indignation à une proposition aussi révoltante. La révolution<sup>32</sup> et la fougère que j'avais mangée pour assouvir ma faim me causèrent des vomissements très douloureux, suivis d'un épuisement presque total. J'eus cependant assez de force pour me retirer de derrière un buisson où je trouvai un autre malheureux. Il me demanda le sujet de mes cris, et si j'avais vu Baudré ? Il n'est pas loin, lui répondis-je. Je ne pouvais ni ne voulais lui en dire davantage, mais la sœur de notre maître, qui venait lui apporter du lait, s'écria : « Sais-tu bien que dans ce moment les corbeaux mangent les entrailles de Baudré ; il t'en arrivera bientôt autant ; tu n'es guère bon à autre chose. » Malgré mon extrême faiblesse j'aurais bien voulu

---

IX Le Sieur Soret, un de mes commis, Pinjon, chirurgien du navire, les deux amis, Brissière et Jean, matelots de ce même navire, ont eu à souffrir de la part de ce Prince barbare les traitements les plus atroces. Tantôt ils étaient battus à coups de bâton, tantôt ils étaient déchirés à coups de poignard. Les tisons ardents et les fers rouges furent plus d'une fois mis en usage pour les tourmenter. Il est possible de retrouver encore à Nantes le Sieur Soret dont les cicatrices attesteront la vérité de ce que j'avance.

répondre à cette tigresse, mais par ménagement pour l'état de mon camarade, je pris sur moi de me taire ; si j'eusse été le premier à lui parler, j'aurais pu lui adoucir le récit de ce qui s'était passé, mais il n'était plus temps, j'avais été prévenu, je ne pouvais plus que pleurer avec lui.

Ma santé, qui jusqu'alors s'était mieux conservée que je n'avais osé l'espérer, commençait à s'affaiblir. Déjà deux fois toute la peau de mon corps s'était renouvelée. Une troisième fois, avec des douleurs inouïes, je sentais mon corps se couvrir, si je puis me servir de cette expression, d'une écaille semblable à celle des Arabes. Les épines sur lesquelles j'avais marché m'avaient déchiré les pieds jusqu'au vif ; je ne pouvais presque plus me soutenir ; enfin, de gros chiens, que l'on ameutait sans cesse contre moi, et dont je ne me débarrassais jamais qu'après avoir reçu des morsures cruelles, tout avait contribué à me mettre hors d'état de garder les chameaux. Pour comble de malheur, vers la fin de février et de mars, les chaleurs excessives desséchèrent l'eau que nous avions trouvée dans le canton, et il n'était pas tombé une seule goutte de pluie pour arroser les terres que j'avais ensemencées. Nos bestiaux, ne trouvant plus de pâturages, étaient à la veille de périr, lorsqu'enfin les deux tribus de Labdesseba et des Ouadelims, après en avoir délibéré chacune en son particulier, résolurent d'aller chercher des terres occupées par des mains plus laborieuses.

Les Ouadelims poussèrent leur ravage jusqu'à Gouadnum<sup>33</sup>, à trois cents lieues de l'endroit où nous étions campés. Quelques hordes de Labdesseba, moins vagabondes que les premières, restèrent en arrière, et comme elles étaient peu considérables, elles trouvèrent dans quelques cantons plus voisins de quoi faire subsister leurs troupeaux. Ils égorgèrent quelques brebis, et vécurent ainsi jusqu'à la fin du mois suivant, époque à laquelle nous nous mîmes en marche pour sortir des déserts, où la plus affreuse misère menaçait tous les habitants.

J'étais dans le triste état que je viens de décrire, lorsque le hasard nous fit rencontrer un Arabe, qui menait sa suite un esclave chrétien que je reconnus pour avoir été boulanger de notre navire. Cet Arabe proposa à mon maître de le lui céder à bon marché, et celui-ci, qui s'inquiétait fort peu de quelle manière il nous ferait subsister, s'empressa de donner un chameau pour ce nouvel esclave, qu'il chargea de mon travail ordinaire. J'eus donc le temps de me remettre. Le malheureux boulanger paya bien cher la subsistance qu'il savait se procurer... Mais n'anticipons point sur les faits.

Après avoir mangé tous les limaçons qui se trouvaient dans notre arrondissement, nous nous nourrissions des brebis que nous trouvions mortes, soit de faim, soit de maladie, et ceci nous fit naître l'idée d'étouffer pendant la nuit quelques jeunes cabris, persuadés que nos maîtres les jetteraient, leur loi ne leur permettant pas de manger la chair d'aucun animal, à moins qu'il ne fût mort sous le couteau.

Ce petit manège causait des morts très fréquentes, et l'on observa que les chevreaux qui étaient le mieux portant le soir, quand on rassemblait les troupeaux, étaient le plus communément ceux qui se trouvaient étouffés le lendemain matin. Nos besoins firent naître des soupçons, et nous fûmes pris sur le fait. Nous en fûmes cependant quittes pour des injures, et la menace, en cas de récidive, d'avoir le col coupé. Cependant il fallut penser à de nouveaux moyens de subsister. Grâce à ma bonne constitution, j'eus bientôt repris des forces, et je fus en état de faire des fagots, dont le débit était assuré, car dans ce pays il n'y a point de saison où l'on puisse se passer de feu pendant la nuit, et les femmes qui sont chargées des soins du ménage sont trop paresseuses pour aller elles-mêmes couper du bois. Mon petit commerce me procurait donc assez de lait pour me nourrir et pour en procurer au pauvre M. Devoise qui était fort malade.

Comme je me préparais un matin à aller faire du bois, cet ami, m'adressant la parole d'une voix presque éteinte, me dit : « Toute illusion cesse ; jusqu'à ce moment je m'étais toujours flatté de revoir ma patrie ; mais je sens que mes forces m'abandonnent. Ce soir, oui ce soir mon ami, car je puis bien

vous donner ce titre d'après tous vos soins, vous ne trouverez plus ici qu'un corps glacé par la mort. Fuyez, mon cher Brisson, fuyez cet abominable séjour. Tentez tous les moyens imaginables pour vous échapper s'il vous est possible : vous êtes fait pour habiter des lieux plus fortunés. Si le ciel exauce mes vœux, au moment où je vais lui rendre mon âme, il vous rendra à une épouse et à une famille désolées. Adieu, mon ami, les larmes que vous cherchez à me cacher sont encore de nouvelles preuves de votre attachement. Écrivez à mon frère, mandez-lui que mes dernières paroles sont pour lui, et que je meurs avec les sentiments d'un vrai chrétien. Adieu, ma dernière heure est plus proche que je ne le croyais, j'expire. En effet, il rendit l'âme en ce moment.

Quelques enfants, témoins de ma douleur et de sa cause, en allèrent porter la nouvelle dans toute la bourgade. La sœur de mon maître accourt, et disparaît aussitôt en éclatant de rire, et en disant que c'était du lait d'épargné. Quelques voisins, que je crus attendris par mes sanglots, vinrent m'enlever d'auprès de ce corps inanimé. Ils m'offrirent du lait ; mais en même temps ils tournaient mon chagrin en ridicule. « Pourquoi, leur disais-je, condamner les larmes que je donne à mon ami ? Je vous ai vus dans de pareils cas vous rouler sur le sable et sur les pierres ; j'ai vu vos yeux baignés de larmes. Croyez-vous donc que notre âme n'éprouve pas les mêmes regrets que la vôtre ? Détrompez-vous. Dans le malheur nous sommes tous frères et amis. » Je ne pus leur en dire davantage. Il me fut même impossible de rester plus longtemps en la présence de ces êtres qui n'avaient que la forme humaine, plus féroces que les animaux les plus redoutables et les plus en horreur.

Quoique je n'eusse connu M. Devoise que depuis notre départ de France, je fus très sensible à sa perte. La douceur de son caractère, son humeur toujours égale, l'habitude, peut-être plus encore notre situation, tout avait contribué à nous lier très étroitement. Je le regrettai bien vivement, j'allai dans les champs rejoindre le seul camarade qui me restât : et nous nous retirâmes avec les troupeaux, dont la garde devenait plus pénible de jour en jour, à cause de la rareté des pâturages.

À notre arrivée, on nous ordonna d'enlever le cadavre et de creuser une fosse très profonde afin, nous dirent les Arabes, de dérober à leurs enfants la vue de ce chrétien. Nous lui rendîmes les derniers devoirs avec beaucoup de peine, car, trop faibles pour pouvoir le porter, nous fûmes obligés de le tirer par les pieds pendant près de trois quarts de lieue ; et le terrain qui bordait la fosse que j'avais creusée, ayant manqué sous moi, j'y tombai le premier, et je crus expirer sous le poids du cadavre.

Peu de jours après nous quittâmes ces lieux pour en chercher de plus fertiles. Nous campâmes dans le voisinage de différentes tribus. J'y rencontrai le nommé Denoux, un de nos matelots qui, ainsi que moi, était aussi esclave. Je lui demandai des nouvelles de ses camarades... « Six d'entre eux, me dit-il, ont été enlevés par le fils de l'Empereur, très peu de temps après notre naufrage ; ils sont repassés en France. M. Taffaro, Chirurgien-Major, est mort des coups de bâton qu'il a reçus sur la tête. Le Sieur Raboin, sous-lieutenant, est aussi mort dans des tourments affreux. D'autres, pour éviter les horreurs de la faim, ont renoncé à leur religion. Pour ce qui est de moi, Monsieur, je ne tarderai guère à rejoindre les premiers : voyez dans quel état je suis. Il n'y a point de mauvais traitements que je n'endure chaque jour. » « Hélas ! mon pauvre garçon, » lui répondis-je, « ne vous abandonnez point à votre chagrin. S'il est vrai que six de vos camarades soient repassés en France, notre position ne tardera pas à être connue du ministre ; ses ordres suivront aussitôt les premiers mouvements de son cœur : il fera faire des recherches, et je ne doute pas que nous ne voyions bientôt la fin de nos misères. »

En effet, j'ai su qu'à la première nouvelle de notre naufrage, M. le Maréchal de Castries avait fait passer les ordres les plus positifs de nous réclamer. Mais le Sieur Mure, Vice-Consul à qui ces ordres étaient adressés, loin de se conformer aux intentions du Ministre, s'occupait uniquement à faire sa cour à l'Empereur de Maroc et à ses officiers, qu'il comblait de présents considérables aux dépens de la Cour de France...

Cet agent aurait pu nous procurer notre liberté en expédiant à Gouadnum un Arabe quelconque, ou un Marchand Juif qui, moyennant cent piastres (500 livres) aurait parcouru toutes les parties du désert, et qui, par conséquent, se serait contenté d'une somme bien plus modique pour ne se rendre que dans le voisinage de Maroc. Dès qu'il aurait été ordonné d'amener les esclaves chrétiens à Mogador, les Arabes les y auraient conduits de toutes parts pour en recevoir la rançon, dont ils auraient été bien aises d'employer le montant à acheter du froment et de l'orge qu'ils auraient pu trouver en abondance à Sainte-Croix de Barbarie<sup>34</sup>. Mais le Vice-Consul, par sa négligence, prolongea nos malheurs. Les Arabes, nos maîtres, se gardaient bien d'entreprendre un voyage long, pénible et dangereux, sans espoir d'aucun salaire. Le Sieur Mure se contenta donc de répondre au ministre qu'il se donnait de grands mouvements pour nous faire rechercher. La conduite du Sieur Mure est tellement répréhensible<sup>35</sup> que, loin de me regarder comme un vil délateur, je me fais un honneur de le dénoncer à ses maîtres. Je le dois comme Français, et pour le bien de l'humanité.

Quel éloge ne voudrais-je point faire au contraire de MM. Déprat et Cabannes, négociants à Mogador. C'est à leur amour patriotique que l'on doit le retour de la majeure partie des malheureux naufragés. Le commerce considérable qu'ils font dans l'intérieur des terres les a rendus très recommandables, tant dans les villes que dans la capitale. Si leurs conseils eussent été suivis, que de fautes et de malheurs n'aurait-on pas prévenus ! Il y a lieu de croire, aujourd'hui, que ce soin doit regarder le Consul Général, qui s'empressera de réclamer les infortunés qui se perdront sur cette côte.

Je reviens à ma narration. J'avais toujours présent à l'esprit le discours du matelot, et je ne concevais pas comment, avec les moyens de nous faire réclamer, nous étions ainsi abandonnés. Je réfléchissais sur les causes de cet oubli total, quand en me retirant derrière mon buisson, je fus fort étonné de voir les chameaux de mon maître qui revenaient sans conducteur. Il était déjà tard, qu'il ne paraissait pas encore. On m'appela pour me donner ma portion de lait, et je ne vis point encore ce pauvre gardien. Je demandai où il pouvait être ? On me répondit froidement, et l'on me chassa. L'air interdit de mon maître et de sa femme me fit craindre pour le boulanger. Il me tardait de voir le jour pour m'informer de son fort. Dès le grand matin un jeune pâtre vint me dire que Sidi Mahammed, qui soupçonnait le boulanger de têter le lait des chameaux, était allé à sa suite, et que l'ayant pris sur le fait, il l'avait saisi à la gorge, et l'avait étranglé. « Prends garde à toi, ajouta le jeune pâtre, un chrétien, qui touche aux mamelles de nos bestiaux, les profane. Le propriétaire, ou tout autre Arabe, a le droit de punir de mort celui qu'il trouve en faute ; je t'en préviens. Garde-toi donc de commettre un tel sacrilège. »

J'eus de la peine à croire une telle infamie. Je cours à la tente, et je demande l'explication de ce que m'avait dit cet enfant. Un silence général me confirme ce que je viens d'apprendre, et je me livre à toute mon indignation. Chacun accourt. Mais le beau-frère de mon maître est le seul qui manifeste quelques sentiments de compassion. « Pourquoi, lui dit-il, ne m'as-tu pas vendu ces esclaves quand je t'ai proposé de te les acheter ? Quel plaisir et quel profit t'es-tu procuré en les faisant tous périr misérablement ? Pourquoi traiter si inhumainement le seul qui te reste ? Tu conviens qu'il mérite des égards ; tu le soupçonnes être Roi. Les richesses qu'il t'a données auraient dû, il me semble, t'engager à avoir de bonnes façons pour lui.

Ce dernier reproche réveilla la jalousie de tous les témoins. Ils embrassèrent tous unanimement ma défense. Mais Sidi Sellem était le seul qui parlât par esprit de bienveillance. Les autres ne reprenaient la parole, après lui, que par considération pour son grand âge, et pour ses richesses. C'était ce même Sidi Sellem de la tribu Laroussye, qui nous avait si bien traités après notre naufrage, et qui m'avait prédit que je me repentirais un jour d'avoir rejeté la proposition qu'il m'avait faite de m'acheter.

J'étais donc seul esclave dans cette bourgade. Je n'avais plus personne avec qui je puisse m'entretenir de mes chagrins. Ma position devenait de plus en plus déplorable ; cependant je pris la résolution de ne plus m'affecter. « Marchons avec confiance au-devant de tous les dangers, » me dis-je à moi-même. « J'ai résisté jusqu'à ce moment à des fatigues extraordinaires. Ma santé me permet d'en braver encore de nouvelles ; supportons-les avec courage, peut-être la Providence cessera-t-elle bientôt de m'éprouver. »

Cette résolution, et la conduite que j'avais tenue avec ceux qui avaient voulu m'humilier m'avaient attiré une certaine considération parmi les sauvages, de manière que de temps en temps j'habitais le derrière de leurs tentes ; je buvais même quelquefois dans leurs vases. Mon maître me laissait tranquille, et ne me faisait plus garder les chameaux. Il est vrai qu'il ne me parlait plus de liberté : au reste, j'aurais peu ajouté foi à ce qu'il aurait pu me dire. Sa perfidie m'était il connue que je n'avais plus la moindre confiance en lui.

Il fallait néanmoins que je continuasse à faire des fagots pour pourvoir à ma subsistance, mais souvent la soif me jetait dans des accès de fureur inconcevables. Il faut en avoir connu les tourments pour se faire une idée des extrémités auxquelles elle peut porter un homme. Je voyais les Arabes qui eux-mêmes étaient désolés. Plusieurs étaient morts de faim et de soif. La saison ne leur promettait aucun soulagement. C'était la quatrième fois que la sécheresse avait dévoré les moissons. Cette cruelle position aliéna tellement les esprits des habitants des tribus différentes, qu'ils se firent la guerre entre eux. C'était à qui enlèverait le plus de bestiaux pour en faire sécher la chair : le lait manquait presque entièrement. L'eau était encore plus rare, puisqu'on n'en trouvait dans presque aucune partie du désert, excepté en s'approchant de la mer, encore est-ce une eau salée, noirâtre et infecte. Cette mauvaise boisson, jointe à ce que l'on ne trouve point de pâturages, tient toujours les Arabes éloignés des côtes. Manquant de toutes provisions, personne n'osait se mettre en campagne : ce fut dans cette circonstance que je vis tout ce que le besoin peut inspirer à l'homme. Les chameaux que l'on égorgeait servaient à abreuver ceux des Arabes qui avaient le moins de lait. On conservait avec un soin tout particulier l'eau qui était déposée dans l'estomac de ces animaux ; on la séparait d'avec le fumier ; en la pressant, il en sortait une eau verdâtre avec laquelle on faisait souvent cuire la viande. Celle que l'on tirait du corps des chèvres portait un goût de fenouil d'une odeur assez douce. Le bouillon ne m'en a jamais paru désagréable : celui du chameau est bien moins flatteur au goût. Mais ce qui m'a le plus étonné, c'est que ces animaux, qui ne boivent au plus que deux ou trois fois dans l'année, et qui ne mangent que des plantes exactement desséchées, aient dans l'estomac une quantité prodigieuse d'eau ; le chameau surtout.

La Providence, qui ne m'avait point encore abandonné, vint encore veiller sur mes jours, que je voulais abrégier en m'exposant aux dangers d'un combat. La vie m'était à charge. Dans l'espoir d'en voir terminer le cours, je demandai à mon maître la permission d'aller dans les lieux où paissaient ses troupeaux, et de me joindre aux habitants pour les défendre contre les pillards. Mon offre fut acceptée, il me céda sa monture, un pistolet, la seule arme à feu qu'il eût en sa possession, et il se mit en prières pour obtenir du Ciel la conservation de son chameau et la prospérité des armes de ceux de son parti. Je m'avance donc, le pistolet à la main, avec un des parents de mon maître, j'arrive avec mon conducteur au milieu des guerriers, qui n'observaient aucun ordre. Je ne sais, s'ils fuient ou s'ils courent les uns sur les autres : je ne voyais qu'un tourbillon d'hommes et de poussière je ne concevais point comment ils pouvaient se reconnaître entre eux. Mon chameau, qui sans doute n'était pas accoutumé à cette sorte d'expéditions, ne marchait que d'un pas lent au feu de l'ennemi. Mon conducteur s'éloigne bientôt, et je le vois tomber mort d'un coup qui lui enlève la cervelle. Mon chameau épouvanté se met à faire des sauts épouvantables, et me jette à dix pas de lui sur un monceau de sable. Aussitôt un fantassin m'atteint, il me tire un coup de pistolet, me manque et soudain il tombe à mes pieds. Un autre Arabe vient à moi, le poignard à la main ; il est prêt à m'en percer le sein lorsque par une espèce de miracle, sa

main, en s'élevant au-dessus de sa tête, s'engage avec son arme dans le turban qui flottait sur ses épaules. Je saisis ce moment pour lui porter un coup de la crosse de mon pistolet, et en même temps je le pousse rudement, et il tombe sans connaissance. Ce fut le seul usage que je pus tirer de mon arme. Je n'avais point de quoi la recharger ; quoiqu'ordinairement on ne se présente pas au combat sans avoir quatre ou cinq coups de munition. Mon pistolet avait manqué deux fois de faire feu. Ces accidents ne sont pas rares, tant les armes et la poudre sont mauvaises ; aussi les batailles des Arabes sont-elles bientôt décidées. Le plus grand mal que se font ces sauvages consiste à se déchirer déchirer le visage avec leurs ongles, et à se porter quelques coups de poignard. Les chameaux généralement accoutumés à ces combats se mêlent en mugissant dans la foule ; ils mordent et dispersent les ennemis plus promptement que ne le pourraient faire des cavaliers armés.

Le combat fini, plusieurs de nos Arabes vinrent à moi en me disant que j'étais bon. Ils étaient persuadés que j'avais tué trois hommes, quoique je n'en eusse blessé qu'un. Cependant je les laissai dans leur erreur, et j'eus soin de décharger mon pistolet pour mettre ma gloire à couvert.

Puisque le sort m'épargne, me dis-je alors, je puis tout tenter. Je formais le projet de m'évader, et d'enlever à mon maître tous les bijoux que je lui avais donnés. Avec ces effets, je me proposais de passer dans une autre tribu. Voici mon raisonnement. Si quelque Arabe me rencontre. Il ne demandera pas mieux que de s'éloigner pour mettre mon butin en sûreté, et je l'engagerai à gagner au plus tôt Maroc. Ce projet me paraissait excellent. Je ne connaissais ni le chemin qu'il fallait prendre, ni les dangers qu'il y avait à courir ; je me hâtai donc de le mettre à exécution. Il réussit au mieux ; je cachai le tout dans un trou jusqu'au lendemain, avec l'intention de joindre à ma pacotille quelque couverture bonne ou mauvaise pour me garantir du froid. Sidi Mahammed ne tarda pas à s'apercevoir que son trésor lui manquait, il accourt aussitôt au pied du buisson où j'étais. Prières, menaces, caresses, il met tout en usage pour obtenir de moi la restitution de son bien, et surtout pour me supplier de n'en parler à personne. « Je te jure par Mahomet, par tout ce que je respecte le plus, » me dit-il, « que je te ferai incessamment conduire à Mogador, je te promets enfin de te rendre la liberté à la première occasion. Rends-moi, je t'en conjure, ce que tu m'avais déjà donné. Si ma femme, qui est prête d'accoucher . apprenait mon malheur, elle en serait trop affectée ; elle perdrait son enfant, et peut-être la vie. Envisage les maux dont tu deviendrais la cause. »

Cette observation de Sidi Mahammed m'aurait peu touché, si je n'eusse réfléchi pendant la nuit qu'il était possible, que je tombasse entre les mains de quelque misérable trop pauvre pour entreprendre un long voyage, ou qui, pour mettre son vol en sûreté, m'aurait infailliblement tué d'un coup de poignard. Je cédaï donc aux circonstances, en feignant de me rendre à ses prières. Je conservai tout l'ascendant que la crainte me donnait sur lui, et je lui dis que s'il ne tenait point sa parole, je ne manquerais point de lui enlever une seconde fois tout ce que je lui remettais. Il me renouvela ses serments, et me promit de me donner exactement à l'avenir une portion de lait soir et matin. Il me tint promesse ; mais il ne s'éloigna plus. Il craignait que ses voisins, avec lesquels j'étais continuellement, et ses parents particulièrement, ne fussent instruits de l'enlèvement que j'avais fait ; et qu'une autre fois sa chère cassette ne lui fut ravie pour toujours. J'ai cru qu'alors il désira sincèrement de pouvoir se défaire de moi. Le Ciel lui en fournit enfin l'occasion, si longtemps attendue.

Le hasard conduisit vers le lieu que j'arrosais de mes larmes Sidi Mouhammet, shérif de la tribu de Trargea. Il me voit et me demande qui je suis. On lui fait mon histoire ; on lui vante surtout ce que j'avais dit posséder au Sénégal en poudre et fusils, etc. Le shérif à l'instant m'appelle et me demande quel était mon état à l'île Saint-Louis : je satisfais à sa demande. Il m'observe de plus près, et s'écrie : « Es-tu Brisson ? » « Hélas ! Oui, c'est moi-même. » Aussitôt il s'étonne ; « Vous ne connaissez point ce chrétien, » ajoute-t-il, « tout ce qui est au Sénégal lui appartient. » Cet homme avait présumé que tous

les effets des magasins du Roi, qu'il m'avait vu faire délivrer, étaient ma propriété. Le beau-frère de mon maître, encouragé par ce peu de mots, ne balança pas à m'acheter, moyennant cinq chameaux.

J'ignorais la conclusion de ce marché, lorsqu'un jour je fus frappé tout à la fois de surprise et de joie. Je revenais avec mon maître de faire boire les chameaux (pour la troisième fois depuis trois mois) et la Mauresse me commande d'aller reporter dans une tente voisine un seau de cuir qu'on lui avait prêté. Sidi Sellem, dont j'ai déjà souvent parlé, y était ; il m'appela, et me dit que je pouvais me préparer à partir avec lui le lendemain pour Mogador. Je m'étais si souvent flatté de cet espoir, et j'avais tant de fois été trompé dans mon attente, que je ne pouvais point me persuader que ce qu'il me disait fût vrai. Cependant quelques témoins de ce que me disait l'Arabe, m'assurèrent que ce n'était point une fausse nouvelle. Le vieillard lui-même me le protesta de nouveau. Je me jette à ses pieds, je pleure, je sanglote, je ris, je ne sais où j'en suis. Ah ! Qu'il faut connaître le prix de la liberté pour sentir, pour se faire une idée de ce que j'éprouvai lorsqu'on m'apprit que mes fers allaient être brisés !

Mon premier patron m'appelle et me dit que je ne suis plus à lui. « Je remplis ma promesse, ajouta-t-il, tu vas revoir ta patrie. J'oubliai dans ce moment tout ressentiment quelconque pour me livrer à toute ma joie. Elle me parut redoubler lorsque j'appris que j'aurais un compagnon de voyage. « Nous allons le rejoindre à quelques pas d'ici » me dit-il. J'étais bien loin de penser que ce fut le malheureux boulanger. Je lui demandai, en le voyant, par quel miracle il était ressuscité ? « Hélas ! » me répondit-il, « je ne sais point comment je ne suis pas mort. Sidi Mahammed me surprit un jour à têter la femelle d'un chameau ; il courut sur moi, me porta plusieurs coups, et me serra si fort la gorge, que je tombai presque sans vie à ses pieds. Je fus très étonné, quand je revins de mon évanouissement, de me trouver seul. J'avais le col tout en sang, vous pouvez encore voir la marque de ses ongles. Je me traînai de mon mieux dans l'ancre d'un rocher. L'écho me répéta plusieurs fois la voix de mon barbare maître, qui était revenu sur ses pas pour me chercher, ou au moins pour voir ce que j'étais devenu. Ne m'ayant point retrouvé sur la place, où il m'avait laissé expirant ; il m'appela de tous côtés ; mais je ne voulus jamais répondre. Je m'étais promis ou de mourir de faim, ou de gagner le bord de la mer, dans l'espérance d'y voir quelque navire. J'y arrivai en effet, après dix jours de marche, n'ayant eu pour toute nourriture que des limaçons, et pour toute boisson que mon urine. La vue d'un petit chasse-marée, qui était mouillé assez près de terre, redoubla mes forces. Je courus précipitamment sur le rivage pour tâcher de me faire reconnaître par des signes, et d'engager le capitaine à m'envoyer une chaloupe. Mais à peine eus-je fait quelques pas entre les rochers qui bordent la mer, que je fus saisi par deux jeunes Arabes<sup>X</sup>, qui m'entraînèrent à quelque distance du bord de la mer. La frayeur de me voir entre leurs mains, le chagrin d'avoir échoué dans mon entreprise, et la faim surtout m'avaient réduit à une telle extrémité, que je serais infailliblement mort, s'ils ne m'eussent pas donné les plus prompts secours. Ils prirent de moi le plus grand soin, et depuis ce jour, je les ai eus pour maîtres. J'ai été chargé de la garde de leurs chèvres, car ils n'ont point d'autres troupeaux, ni d'autre existence que celle qu'ils se procurent par la pêche. Ils m'ont paru d'un caractère bien plus doux que les Arabes qui habitent dans l'intérieur des terres ; ils sont plus laborieux. Il y a plus de quinze jours qu'ils m'ont annoncé qu'ils allaient me conduire au sultan ; et s'ils m'ont amené ici, je dois croire qu'ils étaient convenus de ce rendez-vous avec votre maître, après lui avoir fait savoir qu'ils m'avaient arrêté. J'aurais bien désiré, Monsieur, ajouta-t-il, que vous eussiez été avec moi ; très assurément vous auriez été moins malheureux, car je n'ai point eu à me plaindre de ces gens. Ils m'ont beaucoup parlé de vous ; il paraît que vous êtes fort connu parmi eux<sup>XI</sup>. Mais enfin, nous voici réunis ; que va-t-on faire de nous ? Est-il vrai que l'on va nous conduire au Sultan de Maroc ? »

---

X Les Arabes qui se, tiennent le long de la côte ne vivent que de leur pêche. Ils sont on ne peut pas plus pauvres ; mais d'un caractère bien moins féroce que ceux qui habitent l'intérieur des terres ; aussi ces derniers les méprisent-ils souverainement.

XI Les bijoux que j'avais remis à Sidi Mahammed, m'avaient fait une telle réputation dans toutes ces hordes, que les voyageurs arabes, qui passaient dans nos contrées, demandaient à mes compagnons d'infortune, quand ils me rencontraient : est-ce Brisson ?

Après avoir écouté l'histoire du boulanger, je répondis à sa demande : qu'en effet, nous allions partir pour Maroc ; mais que nous avions une bien longue route à faire. « Nous aurons beaucoup à souffrir, » lui dis-je, « s'il faut que nous suivions le pas des chameaux ; j'ignore d'ailleurs comment nous pourrions subsister, car nous n'avons point de femelles de chameau, et par conséquent point de lait. Je crains bien que nous ne soyons obligés d'aller demander l'hospitalité de bourgade en bourgade, ce qui prolongerait encore notre route. »

Le lendemain, les habitants de la tribu de Tragea, s'étant rassemblés autour de Sidi Sellem, firent une longue prière, après laquelle on lui fit apporter, ainsi qu'à nous, une marmite pleine de bouillie, faite avec de la farine d'une graine sauvage, dont je crois avoir déjà parlé. On joignit à ce plat une forte dose de lait et les souhaits d'un bon voyage !

Sidi Mahammed me fit aussi les adieux les plus touchants : « Adieu, Brisson, » me dit-il, « tu vas entreprendre un voyage bien long et bien pénible. Tu reconnaîtras combien j'avais de raisons pour craindre de m'y exposer. Je souhaite qu'il ne t'arrive rien de fâcheux ; et que ton voyage par mer soit plus heureux que le dernier. Adieu, n'oublie pas d'envoyer à ma femme du drap écarlate. Tu en chargeras Sidi Sellem. Adieu, mon ami Brisson. » Les larmes qui accompagnèrent ces dernières paroles m'en auraient imposé si je n'eusse pas su jusqu'où cet homme savait pousser l'art de se contrefaire. Cependant le plaisir de m'éloigner de lui fit que je lui témoignai de la reconnaissance. Je m'engageai même à lui envoyer qu'il m'avait demandé pour sa Mauresse. Il m'aida à monter sur un grand chameau qui nous était destiné, à moi et au boulanger, mais que nous fûmes contraints d'abandonner quelques jours après, et nous ne fûmes point les seuls. Ces animaux, ne trouvant point de pâturages, n'étaient point en état de continuer la marche : d'ailleurs les chameaux de cette contrée ne peuvent point résister à la fatigue. D'un autre côté, comme ils n'étaient point sellés, nous ne pûmes point nous en servir longtemps. Nous fûmes donc obligés de marcher à pied pendant le reste du voyage. Que je souffris quand le sable pénétrait dans les plaies que j'avais aux pieds, quand les épines les renouvelaient sans cesse ! Souvent je tombais sans espoir de me relever. Cependant il fallait encore aller de droite et de gauche pour rassembler les chameaux qui étaient en arrière ; souvent il fallait faire des marches forcées pour éviter les hordes dont nous avions à craindre la poursuite.

Un jour, hélas ! Que le souvenir de ce cruel jour sera longtemps gravé dans ma mémoire ! Nous trouvons un vallon que les pluies nouvellement tombées avaient couvert de verdure. Mon maître s'y arrête pour laisser paître les chameaux affamés. Il monte jusqu'au haut d'une haute montagne qui bordait le vallon. Il s'assoit pendant quelque temps pour regarder manger sa monture et les autres chameaux qu'il conduisait à la ville pour les y vendre. Je passe auprès de lui pour arriver au sommet de la montagne, croyant que c'était le chemin que nous devions suivre. Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est que le vieillard me laisse continuer ma marche, et je vois un sentier battu. Cependant, arrivé sur la cime, je vais à quelques pas du sentier pour secouer ma longue barbe, qui sans cesse se remplit de vermine, malgré tous mes soins. Il y avait près d'une heure, que j'étais tapi derrière un buisson, sans voir paraître aucun de nos voyageurs. Je reviens alors sur le bord de la montagne. Dieu ! Quelle est ma frayeur quand je n'aperçois plus personne. Où sont-ils ? par où ont-ils passé ? Quel chemin prendre ? Comme les hordes qui campent parfois dans ces environs y viennent faire paître leurs troupeaux, une infinité de chemins, différents y aboutissent. Je n'imagine d'abord d'autre moyen que d'appeler à diverses reprises Sidi Sellem. Enfin, je découvre de loin quatre à cinq Arabes qui s'avancent vers moi ; je cours à eux, croyant qu'ils sont de notre suite. Bientôt je reconnais mon erreur ; un grand chien et le plus vigoureux de ces barbares m'atteignent au même instant, L'Arabe me renverse, d'un coup du dos de la lame de son sabre qui me porte sur la tête. Les autres arrivent, m'entraînent dans l'ancre des rochers qui leur sert d'asile. et m'y préparent le sort le plus affreux.

Voilà donc l'espoir de recouvrer ma liberté, perdu à jamais. Mon esclavage va devenir plus dur qu'il ne l'a jamais été. J'étais absorbé dans mes réflexions lorsque ces assassins gagnèrent une pente qui conduisait au lieu où ils cherchaient à me dérober à la vue de leurs camarades. Tout à coup, dans un vallon qui entourait les montagnes, j'aperçois nos troupeaux et notre petite caravane au nombre de vingt personnes. J'échappe heureusement à mes brigands, et je trouve assez de forces pour aller me réfugier auprès de mon vieillard. Les vagabonds épouvantés prirent la fuite.

Mon maître me fit de sévères réprimandes, il me recommanda de ne jamais plus m'écarter de lui. Je me plaignais à mon tour, de ce qu'il ne m'avait pas prévenu que le sentier que je suivais n'était point celui qu'il devait prendre lui-même, ainsi qu'il semblait me l'indiquer ; enfin, de ce qu'il s'était éloigné sans m'appeler, et de ce qu'il n'avait point envoyé à ma recherche. Il me répondit qu'il ne m'avait point arrêté dans le sentier, parce que son intention était de le suivre aussi ; mais qu'il avait été obligé de suivre les chameaux qui parcouraient le vallon pour y manger des herbes vertes, dont ils avaient été longtemps privés. « J'étais au moment de te rejoindre, lorsque le son de ta voix m'a averti de ton danger et de celui où je pouvais me trouver moi-même. Mais je n'osai ni exposer mes chameaux, ni hasarder ma vie pour sauver la tienne ; au reste, nous n'avons point de temps à perdre, éloignons-nous au plus vite d'un lieu où je ne suis pas plus en sûreté que toi. » En effet, pendant plus de six heures nous doublâmes le pas et firent une fausse marche pour tromper ceux qui auraient voulu nous rechercher. Nous ne mangeâmes que le lendemain du jour suivant, encore ne fut-ce que le soir ; de manière que dans l'espace de deux fois vingt-quatre heures, je ne pris que quelques poignées de chicorée sauvage que j'avais cueillies dans le fatal vallon.

Dès la pointe du jour, nous nous mîmes en campagne : nous passâmes des montagnes, et nous traversâmes des plaines remplies de cailloux calcinés qui ressemblaient assez au charbon de nos forges. Au-dessus de ces cailloux s'élevait de distance en distance une terre blanchâtre sur laquelle on voyait de gros corps d'arbres croisés les uns sur les autres, dont les racines étaient renversées. Ils étaient entièrement dépouillés de leur écorce, les branches, cassantes comme le verre, étaient tordues comme des cordes. Le bois d'une couleur jaune ressemblait à du bois de réglisse, enfin, l'intérieur des arbres était rempli d'une poudre fort rude au toucher. Tout ceci m'annonçait une révolution extraordinaire. Je fus curieux de savoir si ces corps ne portaient point un goût de soufre ; mais le bois, les cailloux, la poussière renfermée dans le sein des arbres n'avaient ni goût ni odeur<sup>36</sup>.

Plus loin, nous trouvâmes des montagnes d'une hauteur prodigieuse, qui semblaient s'être amoncelées les unes sur les autres. Les rochers qui s'en étaient détachés avaient formé, par leur chute, autant de précipices. D'autres suspendus en l'air menaçaient d'écraser le voyageur, d'autres encore, en se heurtant les uns contre les autres, et en recevant dans leur choc des terres argileuses, qui s'éboulaient sans cesse, formaient des voûtes épouvantables. Les vallons circonvoisins étaient remplis de rochers qui paraissaient s'élever les uns sur les autres pour produire de nouvelles masses non moins formidables. Enfin, on voyait une longue suite de montagnes, dont à chaque instant il se détachait des morceaux d'une grosseur monstrueuse, qui étaient réduits en poussière avant que d'arriver jusqu'à terre.

D'un autre côté sortaient deux sources : l'une traîne dans son cours un limon noirâtre qui exhale une odeur sulfureuse. L'autre, séparée de la première par une petite langue de sable de douze à quinze pas de largeur, est plus claire que le cristal. Le goût de ses eaux est assez agréable ; le fond du lit est rempli de petits cailloux de couleurs différentes, qui présentent à la vue un coup-d'œil charmant.

C'est en ce même lieu que j'ai observé une singularité que je soumets aux lumières de mes lecteurs. Dans un fond, qui me parut d'abord être fort rétréci par la quantité des montagnes qui l'entourent, à travers des voûtes menaçantes formées par la chute de différents rochers entassés les uns sur les autres, je découvris une plage immense qui m'étonna par les variétés qu'elle offrait à la vue. D'abord ce vallon

présente de loin un terrain humide sillonné, comme si des ruisseaux y eussent autrefois serpenté : le bord de ces sillons était recouvert de plusieurs couches, et d'une forte épaisseur de glaçons nitreux. Les rochers qui servaient d'enceinte étaient comme lambrissés de même, et ressemblaient assez à des cascades. De grosses racines rougeâtres et des branches garnies de feuilles, semblables à celles du laurier, rampaient à travers les différentes crevasses. Plus loin, en avançant vers l'ouest, on voyait des pyramides de gros cailloux aussi blancs que l'albâtre, amoncelés les uns sur les autres, qui semblaient annoncer le bord d'un rivage, et à travers lesquels s'élevaient de hauts dattiers, dont le corps était enveloppé jusqu'au sommet. Les palmes couchées sur ces amas de pierres annonçaient par leur étendue et leur couleur combien ils étaient antiques. D'autres, renversés çà et là et entièrement dépouillés de leur écorce, offraient le spectacle le plus triste.

Je fendis avec mes ongles une de ces palmes, et j'en portai un morceau à ma bouche ; elle avait un goût à la fois amer et salé, mais elle était sans odeur. Celles qui étaient renversées tombaient par lambeaux dès que je voulais y toucher, et les filaments qui restaient sous l'écorce étaient recouverts d'une poudre farineuse aussi brillante que le cristal. Les racines qui pendaient le long des rochers étaient gluantes, et l'écorce s'en détachait au moindre toucher. J'arrachai plusieurs branches de laurier sauvage, il en sortit aussitôt des gouttes blanchâtres, dont une, qui m'était tombée sur la main, me causa une cuisson très vive et une tache noire qui emporta la peau. Je n'osai point m'exposer à la goûter. En un mot, les cailloux, les couches nitreuses, les dattiers renversés, d'autres enveloppés jusqu'à leur couronnement, la plage immense tapissée d'un sel extrêmement fin, les terres coupées, hachées, qui paraissaient avoir été retournées par des torrents, ces montagnes déchirées, si j'ose le dire, tout semblait m'annoncer qu'autrefois l'écume de la mer s'était portée en ces lieux. Je demandai à Sidi Sellem si nous en étions bien éloignés, et si jamais il avait passé dans cet endroit ? Il me répondit que nous étions peut-être les premiers hommes du monde qui y eussent abordé, qu'il cherchait la mer qui devait être devant nous pour s'orienter vers les lieux où l'on lui avait dit qu'il trouverait des camps d'Arabes, parmi lesquels il avait des amis qui avaient fait avec lui le voyage de La Mecque. « Sois tranquille, » ajouta-t-il, « le soleil est mon guide, il me conduira où je veux aller. Tu peux suivre sans rien craindre le pas des chameaux. » En effet, il me semblait que je marchais avec plus de facilité ; mais je ne tardai pas à ressentir des douleurs cruelles, quand mes pieds tout déchirés, se remplirent de poussière farineuse, Quel fut mon étonnement quand, après deux jours de marche, je me vis sur le bord de la mer, et que je l'aperçus sous mes pieds rouler ses flots écumants dans un précipice épouvantable ! Vers la partie de l'Est, où je me trouvais, son cours était limité par des rochers immenses. En considérant cette élévation, je ne pouvais me persuader que jamais cet élément eût pu porter ses flots à une telle hauteur. Ces rochers, me disais-je, lui auraient-ils donc servi de lit ? Je me perdais dans mes conjectures... D'ailleurs, je me suis annoncé pour rapporter des faits, il ne me conviendrait point de vouloir faire des dissertations savantes.

À quelques journées plus loin, toujours en avançant vers Maroc, nous trouvâmes d'autres montagnes non moins élevées que les premières, couvertes de cailloux de couleur rose, citron, violette, verte, etc., et j'aperçus à une grande distance de vastes forêts. Je n'en avais point encore vu depuis treize mois que j'étais dans les déserts. Je fus étonné de voir des corps d'arbres sortir du centre des rochers, et paraître suspendus comme des fruits. Je vis aussi avec surprise des chevreuils courir les uns après les autres sur ces mêmes arbres, franchir des rochers escarpés, et s'échapper avec une vitesse incroyable, dès qu'ils apercevaient quelqu'un. Aussitôt que l'un d'eux prend la fuite, tous les autres le suivent. Je remarquai qu'entre plusieurs autres arbres, celui dont la feuille ressemble à celle du gommier, ou de notre persil, était le seul dans toutes les contrées,

où j'en ai vu de différentes espèces, qui eût souffert du feu du Ciel, la foudre avait respecté tous les autres.

Nous parcourûmes ces forêts pendant trois jours. Nous y passâmes quatre nuits, et cependant je n'y ai jamais entendu aucun des animaux féroces dont les déserts d'Afrique sont peuplés. Il faut qu'ils habitent la partie la plus reculée de l'Est ; mais comment peuvent-ils y trouver de l'eau ?

Plus nous avançons, plus ma misère diminuait. Nous trouvions assez fréquemment des champs d'orge à la veille d'être moissonnés. Je m'asseyais et j'en mangeais avec un plaisir que j'aurais beaucoup de peine à exprimer. L'eau commençait à ne plus être si rare. D'un autre côté, nous tombions souvent dans des bourgades, où nous étions bien reçus. Dans d'autres, où nous aurions pu être exposés, Sidi Sellem qui avait fait le voyage de la Mecque, était respecté. Cependant les Arabes de la tribu Telkœne<sup>37</sup> passèrent par-dessus toute considération.

Après lui avoir rendu, comme étranger, tous les honneurs d'usage, on lui fit apporter à l'heure accoutumée de la farine d'orge et du lait. Il me donna le reste de son souper, que j'allai manger à l'écart avec le boulanger mon nouveau camarade ; car, surtout en voyage, un chrétien ne doit ni boire, ni manger, ni encore moins dormir auprès de son maître. Mon repas fini, je creusai le sable, afin de pouvoir me mettre à l'abri du froid. Pour empêcher que le sable ne m'entrât dans les yeux, je me couvris la tête de la serpillière que je portais autour de ma ceinture ; mais à peine commençais-je à fermer les yeux, que j'entendis le bruit de deux coups de fusil que l'on venait de tirer auprès de moi, et aussitôt je me sentis saisi par le corps. J'écartai promptement l'espèce de couverture que je m'étais faite, et qui brûlait. Un de ceux qui me tenaient me demanda si l'on m'avait blessé, je jugeai bien que le feu, attaché à mon linge, provenait de la bourre d'un fusil. « Non, » lui répondis-je, « mais que vous ai-je fait pour me traiter de la sorte ? » « Sir<sup>XII</sup>, » ajouta-t-il, « suis-nous. » Mon maître, qui avait été réveillé par le bruit de l'arme, accourt vers l'endroit où il avait entendu ma voix. Il se plaint de ce que l'on en usait ainsi avec un de ses esclaves, et de ce que l'on violait les droits de l'hospitalité envers un homme tel que lui. L'Arabe montagnard, reprenant la parole, lui dit, d'un ton arrogant, que pendant la nuit il veillait à la garde de son troupeau, qu'il ignorait que je fusse de sa suite ; et qu'ayant vu un homme se cacher dans le sable, il l'avait pris pour un de ces coureurs qui, pendant la nuit, viennent enlever les jeunes chevreaux. Sidi Sellem feignit de le croire, loua son zèle, et me retira d'entre mains. Dès qu'il crut que tout était tranquille dans la bourgade. il s'éloigna d'un lieu où il craignait tout autant pour lui-même que pour moi.

Ces Arabes, de la tribu Telkœne, sont les plus mal constitués que j'aie vus dans le désert. Ils vivent au milieu des montagnes de sable, formées par les vents. On dirait qu'ils cherchent à se dérober à la lumière du jour, tant il est difficile de pénétrer dans leurs retraites, ou d'en sortir. Les plaines qui les avoisinent sont remplies de serpents énormes. Trois fois j'ai été témoin de la frayeur qu'ils inspirent aux chameaux ; et ces animaux, en prenant l'épouvante, s'enfuyaient et nous obligeaient, moi et le boulanger, à faire de longues courses avant que de pouvoir les rassembler.

Enfin, nous approchions de la fameuse ville de Gouadnum, dont j'avais entendu parler depuis si longtemps. Ce fut à travers les antres des rochers que je vis dans le lointain une ville bâtie sur une élévation, dont les alentours annonçaient des fortifications formidables. De plus près, je ne vis plus que des murailles de terre, toutes délabrées. On apercevait quelques habitants qui se montraient à travers de petites lucarnes. Ils semblaient méditer quelque mauvaise action. Le chef du bourg, instruit que Sidi Sellem était à la tête de cette petite caravane, vint au-devant de lui, suivi de quatre esclaves nègres. Ils portaient sur leur tête un paillason de dattes, dont leur maître venait lui présenter l'hommage. « Est-ce Gouadnum que je vois, lui demandai-je ? » « Non, » me répondit-il, « c'est le fort Labat. La ville est plus loin ; tu peux la découvrir. » En effet, nous y arrivâmes deux heures après.

---

XII Le langage que l'on parle dans le désert diffère beaucoup de celui de la capitale. Sidi Sellem, qui était un savant, fut obligé de se répéter plusieurs fois pour pouvoir se faire entendre de l'effendi, qui l'interrogeait en présence de l'Empereur.

Cette ville, tant désirée, est le refuge de tous les rebelles les plus déterminés des différentes tribus. Elle est divisée en deux parties. La partie basse était commandée par Sidi Adalla. Il y avait un gouverneur pour la partie haute, placée sur un monticule, et qui ressemble assez au fort Labat.

Presque toutes les maisons sont construites de la même manière. Quatre grandes murailles embrassent un espace immense de terrain. Tous ceux du même parti construisent une maison qui ne reçoit de jour que par la porte et par le haut, qui reste ouvert. Les quatre murs qui entourent ce logis sont fort élevés. Il n'y a qu'une seule porte dans toute la circonférence ; elle est gardée par de gros chiens. Chaque particulier a aussi un chien pour la propre sûreté, et sans cette précaution, quoique renfermé dans l'enceinte, il ne serait pas à l'abri d'être volé par un de ses voisins, plus hardi ou plus adroit que lui.

Je n'ai pas pu concilier cette méfiance générale avec le commerce considérable qui se fait dans cette ville. J'y ai vu deux marchés, qui certainement ne le cédaient en rien à de belles foires des provinces de France. Quoiqu'il ne laisse pas d'y circuler des espèces, je crois que l'échange des différentes marchandises en est l'objet principal. On y trouve des laines superbes en grande quantité et surtout des étoffes de laine, moitié blanche, moitié cramoisie, qui servent pour l'habillement. Les courtiers qui viennent les acheter, pour les revendre dans l'intérieur des terres, donnent en retour des chameaux. Leur bénéfice ordinaire est de quatre cents pour cent, et sur ces articles ils gagnent bien moins que sur le froment, l'orge, les dattes, les chevaux, les moutons, les chèvres, les bœufs, les ânesses, le tabac, la poudre à canon, les peignes, les petits miroirs, et d'autres quincailleries qui ne s'exportent pas au loin. La consommation s'en fait dans diverses petites villes de la contrée, où le marché se tient à certains jours fixés.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il n'y a guère que les Juifs qui fassent le commerce. Ils sont cependant exposés aux affronts les plus outrageants. Un Arabe arrache le pain<sup>XIII</sup> de la main d'un israélite, entre chez lui, se fait donner une poignée de tabac, souvent le frappe ; ne le traite jamais qu'avec insolence, et le pauvre juif souffre tout avec patience. Il est vrai qu'il se dédommage à sa manière par l'adresse avec laquelle il tire parti de ses marchandises, et par l'aisance avec laquelle il trompe l'Arabe : en général ces derniers n'ont pas la moindre intelligence.

Les deux chefs qui commandent à Gouadnum n'ont de supériorité que celle que leur donne la fortune, ils n'ont point d'autre prépondérance.

Je rencontrai dans cette ville un Maure, qui s'était trouvé sur le bord de la mer à l'instant de notre naufrage. Je lui dois de la reconnaissance, car il m'a bien traité. Sa belle-sœur Paphye m'a paru prendre le plus vif intérêt à mon sort. Pendant huit jours, que je restai à Gouadnum, elle m'employa à moudre de l'orge. Elle me nourrit bien, et je puis dire qu'elle avait pour moi des soins et des attentions sans nombre. Elle aurait même voulu que je demeurasse avec elle : mais rien n'approche des secours généreux que j'ai reçus du Juif Aaron et de ses femmes, nonobstant l'ingratitude qu'ils eussent éprouvés de la part de plusieurs esclaves chrétiens.

Je quittai Gouadnum après m'y être reposé huit jours. Je ne trouvai plus jusqu'à Mogador que des bourgs ou des châteaux, perchés pour la plupart sur de très hautes montagnes. De loin on les aurait pris pour de superbes demeures, mais de près on ne voyait que les mêmes formes. Nous n'étions plus aussi bien nourris. Plus nous approchions de la ville, moins nous trouvions d'hospitalité. Il est à croire que

---

XIII Ce n'est qu'à Gouadnum que j'ai commencé à voir du pain. Soit que la brique et la pierre soient rares, soit que l'usage de carreler les fours ne soit point encore pratiqué, on fait rougir des petits cailloux sur lesquels on cuit la pâte. Le pain est assez bon. Celui que l'Empereur faisait fournir au Consul, m'a paru cuit différemment, sans que je puisse dire de quelle manière. Je l'ai trouvé plus agréable au goût.

les habitants craignent l'affluence des voyageurs étrangers. Il y avait soixante-dix jours que nous étions en marche ; mes forces étaient épuisées, mes jambes étaient gonflées, et mes pieds presque en suppuration<sup>XIV</sup>. J'aurais infailliblement succombé, si, pour me ranimer, mon maître ne m'eût pas dit d'un moment à l'autre : « Tiens, voilà la mer, vois-tu les navires ; bon courage, nous allons arriver... » L'espérance me soutenait, et au moment où je ne m'y attendais presque plus, j'aperçus enfin l'élément dont j'avais tant eu à me plaindre, et qui devait être encore l'arbitre de mon sort. Sidi Sellem voulut sans doute jouir de ma surprise. En sortant d'un labyrinthe de genêts, nous arrivâmes sur le sommet de quelques monticules de sable... Oh ! Vous qui lisez cette histoire trop véritable, vous ne pourrez jamais vous faire une idée de la joie que je ressentis au moment où je vis flotter le pavillon français, et celui de plusieurs autres nations voltiger, sur la poupe des différents navires mouillés dans la rade de Mogador, que je ne connaissais encore que sous le nom de Soira. « Eh bien ! Brisson, » me dit mon maître, « eh bien ! Parles-donc ! Es-tu content ? Vois-tu des vaisseaux ? En manque-t-il de français ? Je t'ai promis de te conduire au Consul, tu vois que j'ai tenu ma parole ; mais quoi ? Tu ne me dis rien ! » Hélas ! Que pouvais-je répondre ? Mes larmes ne pouvaient se livrer un passage, il m'était impossible d'articuler le moindre son. Je regardais la mer, les pavillons, les navires, la ville, je croyais que tout cela n'était qu'une illusion. Le malheureux boulanger, non moins épuisé et tout aussi étonné que moi, mêle ses sanglots aux miens. Mes larmes inondent les mains du généreux vieillard qui me fait jouir d'une surprise aussi agréable.

Enfin, nous arrivons à la ville, mais je n'étais pas sans inquiétude. Je craignais d'y être retenu esclave. J'avais su, avant de quitter la France, que l'Empereur avait maltraité M. de Chénier<sup>38</sup>, chargé des affaires, et que celui-ci s'en était plaint à sa cour. Je ne savais pas si la France l'avait écouté, j'ignorais si elle avait envoyé un nouveau Consul ; dans tous les cas il m'était bien permis de craindre. Je ne tardai point à être tranquilisé. En entrant dans la ville, je rencontrai deux Européens. « Qui que vous soyez, » leur dis-je, « voyez ma misère, et daignez me secourir. Consolez-moi, rassurez-moi. Où suis-je ? Quel est votre pays ? Dans quel mois sommes-nous ? Quel jour avons-nous ? » Je m'accrochais à deux Bordelais, qui, après m'avoir considéré, allèrent prévenir MM. Déprat et Cabannes, qui s'étaient fait un devoir de soulager les malheureux qu'un destin contraire avait jetés sur ces rivages. Ils vinrent au-devant de moi, et sans être rebutés par mon extérieur révoltant, ils me serrèrent dans leurs bras en versant des larmes, que la joie de secourir un infortuné leur faisait répandre. « Tous vos malheurs sont finis, Monsieur, me dirent-ils : venez avec nous, nous allons travailler à vous les faire oublier. Ils m'emmenèrent en effet aussitôt, après avoir engagé mon maître à nous suivre, et à être fort tranquille sur les arrangements que je pouvais avoir pris avec lui. Je priai ces Messieurs de me permettre de conduire avec moi, non seulement Sidi Sellem, mais encore son fils. Leur maison devint connue la mienne. Soins, attentions, amitiés, tout me fut prodigué sans affectation. Ils m'habillèrent de pied en cap de leurs propres habits, en attendant que j'en eusse fait faire à ma taille. Je reçus bientôt après la visite de tous les Européens qui se trouvaient à Mogador : ils me félicitèrent sur le changement de mon état, et de ce que j'arrivais dans une circonstance aussi favorable qu'était celle de l'entrée d'un nouveau Consul, qui apportait de France des présents très considérables à l'Empereur.

Je fus présenté le même jour au gouverneur de la place, qui nous signifia l'ordre d'aller à Maroc.

Le roi s'était déclaré. Il voulait voir tous les esclaves de ses propres yeux, et qu'ils entendissent sortir de sa propre bouche l'arrêt de leur liberté.

Nous partîmes donc huit jours après avec une cohorte qui accompagnait le trésor, mon maître, moi et le boulanger, que Sidi Mahammed avait remis son frère, en se réservant la rançon qu'il pourrait en tirer. On nous fournit des mules, une tente, des vivres et des hommes pour nous servir. Nous arrivâmes après quatre jours de marche<sup>39</sup>.

---

XIV Il m'était entré dans le pied une épine de gommier, que je n'ai jamais pu en retirer qu'elle ne fût entièrement pourrie.

La première chose que j'aperçus fut la tour d'une des mosquées qui se voit de très loin. Je m'attendais à retrouver la demeure des anciens Empereurs, et quelques reflets de l'antiquité ; mais rien n'y ressemble moins que l'asile du roi de Fez et de Miquenes<sup>40</sup>. Les murs qui entourent le Palais sont de terre. et les deux coins tombent exactement en ruine ; on serait tenté de les prendre pour l'enceinte d'un vieux cimetière. Les maisons voisines du parc sont basses et construites dans le goût de celles de Gouadnum, mais encore plus sales et moins aérées.

Le garde qui répondait de ma personne, me présenta au Consul et au Vice-Consul. Ils m'offrirent la table et le logement jusqu'à ce que je puisse repasser en France. Un second garde ne tarda pas à venir m'annoncer que l'Empereur, instruit de mon arrivée dans la capitale, avait ordonné que je fusse amené sur le champ devant lui. Je suivis donc cet envoyé ; qui me conduisit dans de vastes cours, où je ne vis autre chose que des murailles très élevées, du sable, et un soleil brûlant, qui y darde pendant la journée entière. J'arrivai enfin dans celle où étaient assemblés les gardes de Sa Majesté. Ceux qui sont de service auprès de sa personne sont armés d'un fusil. Leur habillement consiste en une tunique de couleur quelconque, et en un manteau semblable à celui des chartreux, avec un capuchon. Ils ont pour coiffure une petite calotte rouge surmontée d'une houppe bleue. Leurs pieds nus n'entrent qu'à moitié dans une pantoufle, qu'ils sont obligés de traîner en marchant. Ils portent le fourreau de leur fusil en sautoir, et autour du corps un ceinturon, auquel pend une giberne. Ceux qui m'ont paru ne pas être de service n'avaient pour toute arme qu'un bâton blanc.

Les cavaliers sont habillés de même. Ils portent des demi-bottines sans pieds, de grands éperons de neuf à dix pouces de longueur, qui ressemblent assez à de grosses chevilles de fer. Leurs chevaux ont presque toujours le flanc ouvert jusqu'au vif. Les cavaliers les harcèlent continuellement, et s'en font un plaisir. Tel est le portrait fidèle des troupes de Sa Majesté le roi de Maroc.

Tout en attendant mon audience je vis un capitaine passer sa troupe en revue. Il était assis par terre, le menton appuyé sur ses deux poings, et les bras posés sur les genoux qu'il tenait pliés vers le menton. Il faisait avancer les soldats deux à deux, et leur donnait l'ordre. Ceux-ci, après s'être prosternés devant lui, se retiraient à leur poste, ou allaient vaquer à leurs affaires.

Cinq à six de ceux qui étaient armés de bâtons me sautèrent au collet, comme si j'eusse été un malfaiteur. Ils firent ouvrir deux grandes portes battantes, pareilles à celles de nos granges, et me poussèrent brusquement dans le parc. En vain j'y cherchai quelque chose qui pût m'annoncer la majesté du trône. Après avoir dépassé de quinze à vingt pas une espèce de brouette, telle qu'on en voit dans les rues de Paris, on me fit faire volte-face, et on me commanda, en me poussant brutalement, de me prosterner devant cette brouette dans laquelle était le roi, qui s'amusait à se caresser les doigts du pied qu'il tenait sur son genou. Il me regarda pendant quelque temps, puis, il me demanda si je n'étais point un de ces esclaves chrétiens, dont le vaisseau avait échoué sur ses côtes, il y avait environ une année, ce que j'allais faire au Sénégal, etc. « Vous vous êtes perdus par votre faute, » me dit-il, « pourquoi ne vous teniez-vous pas au large ? Es-tu riche, » continua-t-il, « es-tu marié ? » À peine eus-je cessé de répondre à ces questions, qu'il se fit apporter du papier et de l'encre, puis avec un petit roseau, qui lui servait de plume, il traça les quatre vents principaux, pour me faire voir que Paris était au Nord. Ensuite il chiffra jusqu'à douze en chiffre français. « Connais-tu cela », me demanda-il ? Il me fit encore d'autres questions à peu près semblables pour me montrer combien il était instruit.<sup>41</sup>

« Dis-moi, » continua ce Prince, « les montagnards<sup>XV</sup> t'ont-ils bien ou mal traité ? T'ont-ils pris beaucoup d'effets ? » Je m'empressai de répondre à toutes ses questions, en lui observant que plus

---

XV Les habitants des villes appellent « montagnards rebelles » les habitants des déserts.

j'avais approché de la Capitale, et plus j'avais trouvé les mœurs douces. « Je ne commande point, » reprit-il, « tout le pays que tu as parcouru, ou pour mieux dire, mes ordres ne peuvent point être portés si loin. Avec qui es-tu venu ? » « Avec Sidi Sellem de Laroussye. » « Je le connais, qu'on le fasse venir. » Et l'instant d'après mon maître fut introduit, comme je l'avais été moi-même. L'Empereur lui demanda s'il m'avait acheté bien cher, et quelles étaient ses intentions. Il lui répondit fort adroitement qu'il n'en avait point eu d'autres en s'exposant à traverser des contrées immenses que de venir se prosterner aux pieds de son Souverain pour lui présenter l'hommage de son esclave<sup>XVI</sup>. « Sais-tu, » lui demanda encore le Prince, « s'il s'en trouve d'autres chez les Ouadelims et les Labdesseba, car ce sont eux qui les ont tous pris ? » Le patron lui répondit humblement : « Oui, maître, il y en a que je pourrais rassembler facilement, si tu m'en donnes l'ordre. » L'Empereur ne poussa pas plus loin cette conversation : il commanda à un de ses gardes de veiller sur moi et sur le boulanger jusqu'à nouvel ordre, et de me faire apporter à manger de sa cuisine royale. Celui-ci, me témoigna être fort surpris de ce que le sultan se fût entretenu si longtemps avec un esclave.

Le lendemain le Consul me fit réclamer auprès du garde, en disant que lorsque le roi me ferait demander, on pourrait me venir chercher chez lui. Je fus donc habiter une cave qui précédemment avait servi de demeure à l'ambassadeur d'Espagne. L'Empereur, voulant témoigner les mêmes égards à l'envoyé de France, lui avait fait donner le même logement.

Ce palais, le plus beau dont l'Empereur puisse disposer, n'est autre chose qu'une longue cave, bâtie en terre, dont deux rangs de piliers soutiennent la voûte. On y descend par un petit glacis, et l'on n'y a d'autre air que celui que l'on respire à travers de petites lucarnes, pratiquées au haut de la voûte. L'Empereur y renferme ses tentes et ses équipages de guerre. Du reste, on ne voit que des murs nus, des toiles d'araignée, des chauves-souris et des rats. Cet édifice est placé dans le plus beau des jardins de Sa Majesté, orné d'oliviers, de coigniers<sup>42</sup>, de grenadiers et de pommiers. Les quatre hautes murailles qui l'entourent feraient presque imaginer à ceux qui s'y promènent, qu'ils sont prisonniers d'État.

Au reste, l'Empereur, en y logeant les ambassadeurs, ou les représentants des puissances étrangères, ne leur fournit aucun meuble quelconque. Il se contente de leur faire distribuer une certaine quantité de bœuf, de mouton, de volailles, de pain et d'eau.

Le palais de Sa Majesté consiste en six vastes cours, entourées de murs. L'extérieur du sérail ressemble à un grenier. La mosquée est bâtie dans le même goût. Je ne sais si l'intérieur en est beau, mais les dehors n'offrent rien qui puisse flatter la vue. La ville est séparée du palais par des amas de boues. Les immondices et les ossements des bestiaux que l'on tue, amoncelés les uns sur les autres, servent, pour ainsi dire, d'enceinte à la capitale. On trouve de ces pyramides de malpropretés jusque dans l'intérieur de la ville. Elles dominent au-dessus des maisons, au point d'en boucher les jours. Le soleil qui frappe sur ces monts d'ordures en pompe la putréfaction. Les maisons mal bâties ressemblent à nos étables à porcs. Elles ne sont point aérées : les rues font étroites et en partie couvertes de paillasons.

Un jour que nous nous promenions à cheval, l'ambassadeur de la Nouvelle-Angleterre, qui avait pris un logement en ville, le Consul et moi, nous fûmes obligés de mettre pied à terre ; le peuple mal policé, ou plutôt sans police, courait après nous et nous gênait dans notre marche, quoique nous eussions des gardes pour nous escorter. Sans cette précaution, on serait exposé à être mis en pièces. Elle n'empêcha cependant pas que je ne reçoive une pierre sur la tête. Mais je ne pus découvrir ni d'où, ni par qui elle avait été lancée. Voilà une description fidèle de la ville de Maroc.

---

XVI Il est certain que si Sidi Sellem n'eût pas voulu rendre hommage à l'Empereur (il y avait cinquante ans qu'il n'avait paru à Maroc) et n'eut pas été appelé à la ville par des intérêts particuliers, je n'aurais jamais revu ma patrie. J'étais trop dans l'intérieur des terres pour jamais en sortir.

Le caractère de ses habitants ne diffère que peu de celui des habitants des déserts. Ils sont un peu moins grossiers, et presque blancs. La vue des Européens, à laquelle ils sont plus raccoutumés, les étonne moins, mais ils en usent avec eux de la manière la plus insultante. J'en ai vu plusieurs entrer chez le Consul et chez M. Duprat, s'asseoir sans en être priés, demander à boire et à manger, exiger même qu'on leur donnât ce qui pouvait leur faire plaisir. Un portier, qui n'avait en d'autre peine que d'ouvrir trois fois au Consul la porte de la cour où était l'Empereur, vint effrontément lui demander une gratification. On lui donna quelque monnaie d'argent, dont il ne fut pas satisfait, et il continua à tendre la main en disant *zīt* (donne encore, cela ne suffit pas) avec une arrogance aussi ridicule que sa demande.

Les secrétaires et les écrivains se conduisent de même. Ils mettent à contribution tous ceux qui traitent avec eux. Les principaux officiers de la couronne sont encore plus avides de présents, et surtout de piastres fortes, qui valent 5 livres 10 sols. Leur maître a toujours soin de leur demander ce que leur a rapporté telle affaire ou telle mission. Il leur donne des emplois éminents, ou les envoie en ambassade ; et quand il présume qu'ils ont amassé une certaine fortune, il les accuse de malversation, leur enlève tout ce qu'ils possèdent et les laisse finir leurs jours dans les fers. Ses propres enfants ne sont point exempts de ces actes de barbarie. Ce Moulay Adaram, dont j'ai déjà parlé, ne vit aujourd'hui errant dans le désert et parmi les brigands, qu'après avoir été victime de la cupidité de son père. Je ne sais point si ce jeune Prince a jamais montré de bonnes qualités, mais il n'est connu dans le désert que comme un Prince barbare qui ne sera qu'un tyran cruel, si jamais il monte sur le trône. Il est vrai qu'il paraît être destiné à son frère Moulay Azy<sup>XVII</sup>, qui ne vaut pas mieux que lui.

Qu'il me soit permis de faire observer combien il est extraordinaire, qu'un Prince aussi peu redoutable que l'Empereur de Maroc exige des puissances de l'Europe de lui envoyer des ambassadeurs, et qu'il en impose à ces mêmes puissances. Il n'y a pas un Souverain qui oserait lui députer un de ses représentants sans le charger de présents considérables ; et quel serait l'envoyé qui oserait se présenter sans avoir les mains pleines ? Lorsque M. de Chénier, chargé des affaires de la cour de France, remit ses dépêches à l'Empereur, celui-ci, qui s'en trouva offensé, les fit envelopper dans un mouchoir sale et suspendre au col du Consul qui fut ainsi exposé en public aux railleries et aux insultes de la plus cruelle nation. Comment se peut-il que les Consuls réunis n'aient pas le courage ou le zèle de représenter à leurs Souverains respectifs que le roi de Maroc, de Miquenes ou de Fez ne devenait de jour en jour redoutable que par les forces que ces mêmes Souverains lui fournissaient. Il y a vingt ans que ce Prince était sans moyens. Il n'avait ni fonte, ni matière pour se procurer des canons. Il n'avait ni bois de construction. ni toiles, ni cordages, ni clous, ni chevilles, ni ouvriers. C'est la France, ce sont les autres puissances maritimes qui lui en fournissent, autrement l'Empereur de Maroc n'aurait rien. Ses superbes batteries de 24, de 36 et de 48, toutes pièces en bronze, lui ont été fournies par la Hollande. L'Espagne, l'Angleterre et la France. L'Angleterre surtout a renchéri sur les autres nations, en lui vendant les beaux canons qui avaient été pris sur les batteries flottantes.

La place de Mogador, celle qui est le plus près de Maroc, est avantageusement bâtie ; ses batteries sont bien ordonnées, il y a du canon à chaque embrasure, mais la bouche des canons porte sur l'embrasure même. C'est un appui en maçonnerie qui sert d'affût, de manière qu'ils ne sont là que pour la parade. Il n'y a ni ouvriers capables de les monter sur des affûts, ni de bois propre à en faire. Tout cela manque à l'Empereur. Qu'on attende la sortie de ses petites frégates, qui sont presque hors d'état de servir, (à l'exception de deux dont le Vice-Consul Mure lui a mis en tête de demander la réparation, qu'il a sollicitée lui-même), rien ne serait plus facile que de les empêcher de rentrer. et de lui fermer ses ports, Mogador, Rabat et Salep<sup>43</sup>. Que deviendrait son commerce, et surtout sa marine, si les Princes chrétiens cessaient de le secourir contre l'intérêt de l'humanité ? Si l'Angleterre et l'Espagne le voulaient un seul instant, Tanger, son plus beau port serait aussitôt ruiné au point de ne pouvoir plus offrir une

---

XVII Ceci était écrit avant mon retour du Sénégal. On a pu observer depuis que le fils a déclaré la guerre à son père. .

retraite à ses corsaires, qui bientôt n'ayant plus de bâtiments seraient forcés de renoncer à leurs pirateries.

Si les Consuls de différentes nations n'ont jamais fait ces observations, s'ils n'ont jamais indiqué les moyens de réduire l'Empereur de Maroc, c'est qu'ils sont à la tête du commerce que les différentes puissances font dans cette partie du monde. Le Consul d'Espagne accapare presque tous les blés du pays ; les navires sont expédiés à sa consignation. Celui de France est le seul qui ne commerce pas. Tout ce que je puis assurer, c'est que ces représentants, loin de fournir à leurs Cours les moyens de diminuer le pouvoir de l'Empereur, ne cessent d'ajouter à sa force et à sa puissance, de l'exciter à former de nouvelles prétentions. Combien ne fournissons-nous pas à ces pirates de moyens de nuire au commerce avantageux que nous pourrions faire ? Leur position les rend très dangereux ; mais si on ne leur laisse que leur position, il leur est impossible de la faire valoir. Que des personnes impartiales se transportent dans le pays, qu'elles parlent avec la même sincérité que je le fais, et l'on finira par être convaincu que l'Empereur de Maroc est de tous les Princes du monde, le moins en état de nuire, si l'on cesse de lui fournir des secours.

Enfin, le moment où mes fers allaient être rompus arriva. Un jour le Prince, en sortant de la mosquée, fit avertir le Consul de se rendre avec ses esclaves dans la cour où il tient son *Méchoir* (espèce d'audience publique). « Consul, » dit-il à M. Durocher, « j'espère que tu ne ressembleras pas à ton prédécesseur, dont la fierté m'a singulièrement déplu. Vois celui-ci (en lui montrant le Vice-Consul), il est jeune, doux et complaisant. Il a toujours cherché à me plaire. C'est à lui qu'il faut que tu ressembles, je te l'ordonne. Tu écriras à ton maître que je suis satisfait de ses services. Adieu, tu peux te retirer avec les esclaves que je te donne<sup>XVIII</sup>. Choisis pour les faire embarquer celui de mes ports qui te conviendra le mieux. Adieu, je vais nommer les officiers de ma cour qui t'accompagneront jusqu'au lieu de la résidence consulaire.

C'est ordinairement à cette audience que l'Empereur se fait rendre compte de toutes les affaires de police. Il paraît monté sur un superbe cheval, caparaçonné en drap écarlate et bleu, des glands d'or flottent sur sa croupe ; à côté du Souverain marche un écuyer, qui tient à la main une longue perche au bout de laquelle est un parasol, pour garantir Sa Majesté de l'ardeur du soleil. La garde suit à pied dans le plus grand silence. Tout annonce la crainte. Le regard du Souverain porte partout la consternation. À son moindre commandement, il voit tomber, sans émotion, la tête d'un ou de plusieurs de ses sujets. Le condamné est déjà sans vie que les dernières paroles de la sentence ne sont pas encore prononcées : cependant jamais un riche, qui veut acheter sa grâce, ne meurt, quel que soit son crime.

Que pensera-t-on d'un Prince qui sur l'idée qu'on lui avait suggérée que j'étais sans doute un chrétien plus distingué que les autres, parce que j'étais plus proprement habillé, et que le Consul me marquait des égards, oublie tout ce qu'il a promis, et envoie à Mogador des ordres de m'arrêter et de me ramener à Maroc ? Heureusement, les vents m'avaient déjà porté loin, quand le courrier vint signifier au gouverneur la volonté de son maître.

Je puis donc dire que le malheur m'a poursuivi jusqu'au dernier moment. J'aurais succombé comme mes camarades d'infortune, sans une confiance inébranlable, et une confiance sans bornes dans la Providence divine. Il ne faut point que j'oublie de dire qu'avant mon départ, Sidi Sellem s'était retiré fort satisfait de la générosité du Consul.

---

XVIII Nous étions au nombre de sept : savoir moi, le boulanger et cinq autres appartenant au navire « les Deux Amis », qui avaient fait naufrage quelque temps avant nous.

Je n'ai point voulu interrompre ma narration ; j'ai cru qu'il suffirait de la faire suivre de mes observations différentes sur la religion, les mœurs, les usages, etc. d'un peuple qui n'est pas assez connu ; qui, par cette raison, peut devenir intéressant. Une fatale expérience m'a mis à même de le peindre. Le lecteur peut être assuré que je ne serai pas moins vrai dans la description que je vais faire, que je ne l'ai été jusqu'ici dans le récit de mes aventures particulières.

Les Arabes du désert suivent la religion de Mahomet, mais ils l'ont entièrement défigurée par les superstitions les plus grossières. Ils vivent toujours errants et vagabonds au milieu des sables arides de l'Afrique. Il y a quelques peuplades qui parcourent sans cesse les bords de la mer, sans jamais se fixer en aucun endroit. Elles sont distribuées en tribus plus ou moins considérables. Chaque tribu est divisée en hordes, et chaque horde campe dans les cantons les plus propres à fournir des pâturages pour la nourriture des bestiaux, de manière que jamais une tribu entière n'est réunie. Elles se trouvent presque toutes entremêlées avec quelques bourgades de celles des Ouadelims, Labdesseba, Laroussye, Lathidierim<sup>44</sup>, Chélus, Tucanois, Ouadélis, etc. Les deux premières sont les plus formidables ; elles portent leurs brigandages jusqu'aux portes de Maroc. Ce n'est point sans raison que l'Empereur les craint. Elles sont composées d'hommes grands, bien faits, forts et vigoureux. Ils ont en général les cheveux hérissés, la barbe longue, le regard furieux, de grandes oreilles pendantes, et les ongles aussi longs que des griffes. Ils s'en servent toujours dans les guerres qu'ils ont presque continuellement avec leurs voisins. Les Ouadelims surtout, plus fiers, plus arrogants, plus guerriers et plus portés au pillage, portent la terreur et l'épouvante partout où ils passent. Cependant ils manquent de courage, ainsi que tous les autres Arabes, dès qu'ils n'ont point une supériorité marquée.

Toutes ces peuplades logent par familles sous des tentes recouvertes d'un gros tissu de poils de chameaux. Ce sont les femmes qui le filent et le trament sur des métiers si petits qu'elles travaillent assises par terre. L'ameublement de ces demeures consiste en deux grands sacs de cuir, qui servent à renfermer quelques mauvaises guenilles, et quelques morceaux de vieilles ferrailles ; en trois ou quatre peaux de bouc, s'ils peuvent s'en procurer autant, dans lesquelles ils gardent leur lait et de l'eau ; en plusieurs écuelles de bois, quelques bâts pour leurs chameaux, deux grosses pierres pour moudre l'orge, une autre moindre pour enfoncer les piquets des tentes, une natte d'osier qui sert de lit, un tapis grossier pour se couvrir, et une petite chaudière. Tels sont les meubles qui distinguent le riche d'avec le pauvre.

Leurs troupeaux, qui sont toute leur richesse, consistent en deux ou trois chevaux, plusieurs chameaux, quelques brebis et quelques chèvres. Les moins fortunés n'ont que des chèvres et des brebis.

Le premier de tous leurs devoirs, celui qu'ils observent le plus scrupuleusement, est la prière. Il y en a plusieurs : la première commence toujours avant le lever du soleil. Le *talbe*, remarquable par sa longue barbe, une pièce d'étoffe de laine, moitié blanche et moitié cramoisie, qu'il laisse flotter autour de son corps, et sous laquelle paraît une figure desséchée par le jeûne, (qui n'est qu'une suite de la paresse excessive) et une espèce de chapelet d'un volume énorme, élève une voix triste et lamentable, qu'on croirait être celle d'un homme pieux et contrit, mais qui n'est que celle d'un hypocrite. Ceint d'un poignard, il cherche l'endroit où son bras perfide pourra porter avec plus d'assurance le coup dont il veut percer le cœur de son voisin, de son ami, et souvent de son frère. Par ces sons il avertit la peuplade de venir se ranger sous sa bannière pour y entendre les louanges du Prophète. Tous accourent avec un saint respect ; mais avant que le prêtre commence la prière, ils quittent un petit jupon, qu'ils portent attaché à la ceinture, et s'en enveloppent, ainsi que de la draperie qui leur sert de vêtement. Ensuite le *talbe* se courbe vers la terre ; il écarte avec ses mains celle sur laquelle ses pieds ont posé ; il prend une

poignée de celle qu'il n'a point souillée, et à défaut d'eau, il s'en frotte le visage, les mains et les bras jusqu'aux coudes pour se purifier de toutes ses impuretés, et le peuple l'imité dans toutes ses actions.

Quand la prière est finie, ils restent quelque temps accroupis, tracent différentes figures sur le sable avec leurs doigts, et les tournent autour de leur tête, comme s'ils l'arrosaient d'une sainte onction. Ces sauvages, pendant leur office, montrent autant de piété extérieure et de respect que nous en ayons dans nos églises. Je ne crois cependant pas qu'il soit possible de se jouer de la religion plus qu'ils ne le font, dès que les prières sont finies. Les femmes, qui n'assistent qu'à celle du matin et à celle qui se fait à dix heures du soir, se placent à l'entrée de leurs tentes, et se tiennent tournées vers le côté du soleil levant.

Ensuite du premier exercice de la religion vient le soin de traire les troupeaux. On commence par les femelles des chameaux. Pour y parvenir, on leur donne force coups de pied jusqu'à ce qu'elles se lèvent. Dès qu'elles sont sur pied, on leur ôte un plastron, fait de tresses de cordes, qui leur couvre les mamelles. Leur petit accourt, les caresse et les prépare à faire couler le lait en plus grande abondance. Le maître et le gardien guettent l'instant où les lèvres du nourrisson se couvrent d'une écume blanche. Aussitôt ils séparent l'enfant d'avec la mère ; ils appuient chacun de leur côté la tête contre le ventre de l'animal, et lui pressent en même temps le pis, dont ils tirent jusqu'à cinq pintes de lait lorsque les pluies ont fécondé la terre. Le gardien, après avoir bu une gorgée de chacun de ces tirages, les verse dans un baquet destiné à cet effet, placé à côté de la maîtresse ; car il n'a pour toute nourriture que le lait que fournit le dernier des chameaux qu'il traite. Tout le laitage étant ainsi rassemblé, la maîtresse met de côté sa part, qui n'est jamais la moindre, sert son mari et ses enfants, et renferme le reste dans une peau de bouc, qu'elle laisse exposée au soleil avant que d'en faire du beurre. Trois ou quatre heures après, de jeunes filles ramènent des champs les brebis et les chèvres. La mère, qui est toujours présente à ce dernier tirage, mêle ce lait avec celui des chameaux ; et quand le soleil l'a suffisamment réchauffé, on souffle la peau de bouc, dans laquelle l'on brasse le tout pour en séparer la partie crémeuse et en faire du beurre. Ce qui reste sert à faire une boisson pour le reste de la journée. Le beurre fait, on le renferme dans de petites peaux où il acquiert une odeur forte, qui le rend plus estimable au goût de ces barbares. Les femmes s'en servent aussi pour graisser leurs cheveux ; et sans ce vernis, elles croiraient qu'il manque quelque chose à leur toilette. On ne saurait croire jusqu'où elles portent l'excès de la coquetterie. Leurs cheveux sont tressés avec le plus grand art. Elles en laissent flotter quelques tresses sur leur poitrine, et y attachent tout ce qu'elles peuvent trouver. J'en ai vu qui les ornaient de coquillages, de clefs de coffres et de cadenas, d'anneaux de parapluie, et de boutons de culottes, qu'elles avaient pris à des marinières. Leur coiffure ainsi préparée, elles la couvrent d'un torchon aussi engraisé, qui leur enveloppe la tête, leur couvre la moitié du nez, et vient s'attacher sous le menton. Pour donner de l'éclat à leurs yeux, elles en peignent le tour avec une grosse aiguille de cuivre, qu'elles frottent sur une pierre. Vient ensuite l'ajustement de la draperie, tout l'art consiste à la plier avec adresse, et à faire tenir les plis, quoiqu'elles n'emploient ni épingles, ni cordons, ni coutures. Pour que leur toilette soit complète, il faut qu'elles se rougissent les ongles des pieds et les mains. Une Mauresse, qui veut être estimée la plus belle, doit avoir les dents longues, et sortant de la bouche et la chair, depuis l'épaule jusqu'au coude, pendante et flottante ; les jambes, les cuisses et le corps prodigieusement gros ; la marche pesante et gênée ; des bracelets semblables aux colliers des chiens danois aux bras et aux jambes. En un mot, dès l'enfance, on s'essaie à effacer les formes qu'elles doivent à la nature pour en substituer de ridicules et de désagréables. Elles n'ont pour toute garde-robe que l'habillement que je viens de citer. D'après l'incommodité à laquelle les femmes sont assujetties, quand on songe qu'elles accouchent sur cette même draperie, qu'elles y reçoivent les ordures de leurs enfants, et qu'elles s'en servent pour se moucher, on ne peut que se faire une idée bien rebutante de la propreté et de la mauvaise odeur des Maureses.

Croirait-on que ces femmes hideuses soient jalouses et médisantes ? C'est cependant une vérité. Celle qui a besoin de quelque chose va le demander chez sa voisine. Si le mari s'y trouve, elle se voile le

visage, et se présente d'un air tremblant à l'entrée de la tente. Mais si la voisine est seule, on commence à dire du mal de toutes les voisines dont la toilette est plus accomplie : la conversation s'engage, survient une troisième voisine qui ajoute son mot, de manière que la moitié de la journée se passe à médire ; et la plupart du temps on se sépare sans se rappeler qu'on avait eu quelque chose à emprunter. La paresse, et la gourmandise sont aussi leurs péchés mignons. Elles s'exposent à des affronts sans nombre pour se procurer un peu de viande de chameau ou de chèvre, quand elles favorisent qu'on en fait cuire dans une tente quelconque. Leur mets favori est le foie.

Les hommes ont à peu près les mêmes défauts. Ils passent la journée entière, étendus sur leur natte à dormir, à fumer, ou à se faire ôter la vermine qui les ronge. Assez généralement, les femmes sont chargées de ce soin, que d'ailleurs les hommes ne répugnent point à se rendre réciproquement. Au reste, il ne faut point s'étonner si cette vermine infeste toute la contrée. Ils se contentent de la jeter bas, sans se donner la peine de la détruire. Malgré toutes mes précautions, ma barbe en était toujours remplie, et je puis dire que ce n'est point un des moindres maux que j'aie eu à souffrir pendant ma captivité.

Les hommes se rassemblent aussi quelquefois dans la journée pour s'entretenir de leurs exploits guerriers. Chacun cite le nombre d'ennemis qu'il a vaincus. Presque toujours un démenti suit une assertion ridiculement fautive : la querelle s'échauffe, et la conversation est terminée par quelques coups de poignard. Ils ne sauraient jamais agiter la question la plus indifférente, sans avoir les yeux étincelants de colère. La fureur est peinte dans leur moindre geste, et ce n'est qu'en criant et en hurlant qu'ils traitent de leurs affaires domestiques.

La perfidie et la trahison sont encore deux vices innés des Arabes. Aussi ne sortent-ils jamais de leurs tentes sans être armés. Jamais ils ne traiteraient par écrit, trop sûrs que celui qui recevrait une obligation serait poignardé par celui qui la lui aurait signée ; d'autant qu'ils portent toujours, suspendue à leur col, une petite bourse de peau dans laquelle ils renferment ce qu'ils ont de plus précieux. Quoique dans leurs tentes généralement rien ne ferme à clé, j'en ai vu quelques-uns qui avaient de petits coffres ; mais ces mêmes coffres, qui ne contiennent souvent pas la valeur d'un petit écu, sont l'objet de la cupidité de toute une peuplade. Je ne puis excepter ni le frère, ni le père, ni le fils de celui qui en est le propriétaire. Le frère de mon maître fut de tous les Arabes, le plus envieux du petit butin dont je l'avais enrichi. Il me proposa même un jour, comme une chose toute simple, de l'égorger pendant la nuit. Il m'offrit son poignard, en me promettant, dès que j'aurais exécuté ce crime, de me conduire à Maroc. Quelque mécontent que je fusse de mon sort, cette proposition me révolta ; j'en frémis d'horreur. Cependant, peu de jours après, elle fut encore renouvelée avec instances par un des oncles de Sidi Mahammed qui, de tous ses parents, paraissait lui être le plus attaché. Plus d'une fois j'ai vu cet homme s'introduire furtivement pendant la nuit dans la tente de mon maître, pour lui enlever quelque ferraille, ou un bout de sangle ; et ce même homme était un des plus considérés de la bourgade. On le consultait dans les diverses contestations, et son jugement avait force de loi parmi les pauvres ; car les riches n'en reconnaissent aucune.

On exerce de bonne heure les jeunes gens à se bien servir du poignard, à déchirer avec leurs ongles les entrailles de leur adversaire, à bien colorer le mensonge des apparences de la vérité. Ceux qui joignent à ces talents l'art de lire et d'écrire deviennent les monstres les plus dangereux, d'autant qu'ils acquièrent parmi les leurs une grande prééminence. On peut dire que dès leur enfance, on les familiarise avec le crime, et qu'on les dispose à le commettre avec le même plaisir que s'ils faisaient une bonne action.

Selon la coutume du pays, tout Arabe étranger, de quelque contrée ou de quelque tribu qu'il soit, connu ou inconnu, doit être admis à l'hospitalité. S'il y a plusieurs voyageurs, chaque habitant doit

contribuer aux frais de leur réception. Tous, sans distinction, vont au-devant de lui, le félicitent sur son arrivée, l'aident à décharger sa monture, et portent ses bagages derrière le buisson qui doit le garantir de la rigueur de la nuit ; car c'est un usage établi, que jamais un étranger ne doit être admis dans leur tente. Cette cérémonie faite, tous s'asseyent autour du nouveau venu. On lui demande des nouvelles du pays d'où il arrive, si telle ou telle peuplade a évacué les lieux où elle campait ; s'il en a rencontré d'autres dans des cantons plus ou moins reculés ; si enfin il a trouvé beaucoup de pâturages dans les lieux qu'il a parcourus. Quand il a répondu à ces différentes questions, on lui demande à quelle tribu il appartient. Jamais on ne s'informe de l'état de sa santé, qu'après avoir épuisé toutes les autres questions.

Si l'étranger ne connaît personne dans la horde qu'il visite, c'est toujours le plus riche qui doit lui fournir l'hospitalité. S'ils sont plusieurs, la dépense, ainsi que je l'ai déjà dit, se fait en commun. On leur donne à chacun une grande écuelle de lait ; et de la farine d'orge détrempée dans du lait bouilli, ou dans de l'eau quand on peut en avoir. Si le visitant sait lire, on lui décerne l'honneur de faire la prière. Dans ce cas, le *talbe* de la bourgade se place à côté de lui, comme maître des cérémonies. Toute la réception se borne là, si c'est un étranger peu connu ; mais s'il a des amis dans la horde ; si sa richesse est connue, on s'empresse de tuer un bélier ou un mouton bien gras pour le régaler. La femme prépare le festin ; avant que de faire cuire la viande, elle en sépare la graisse qu'elle sert crue. Dès que la viande est cuite, elle commence par mettre de côté la part de son mari, puis celle qu'elle destine à ceux de ses voisins avec qui elle vit en bonne intelligence. Manquer à ce devoir, serait une faute irréparable. Enfin elle range avec soin sur un paillason la part du voyageur. L'Arabe qui traite se fait suivre d'un esclave chrétien ou nègre, qui porte sur sa tête le repas du convive, qu'on ne lui sert cependant jamais qu'à dix heures du soir, quand même il serait arrivé de grand matin. L'usage est de ne rien offrir que dans la nuit, et toujours à la clarté de la lune ou d'un grand feu, car on en allume presque en toutes les saisons. Le voyageur ne manque point de presser instamment celui qui accompagne le plat de lui faire l'honneur de manger avec lui, mais celui-ci s'en défend autant qu'il est possible, et son refus est fondé sur le respect qu'il porte à son hôte.

Dès le lendemain matin les voyageurs continuent leur route sans prendre congé de qui que ce soit. Cette manière d'en user entre eux serait assurément très louable, mais à combien de stratagèmes n'ont-ils pas recours pour s'en défendre ? Quand il paraît un voyageur inconnu ils placent à quelque distance de leur tente une selle de chameau, une natte, un fusil et un petit ballot, ce qui annonce les équipages de quelque voyageur qui a mis pied à terre ; mais souvent ces précautions n'empêchent pas que l'étranger ne s'établisse à côté de ces mêmes bagages. Le chef vient déclarer qu'ils appartiennent à quelque Arabe d'une bourgade voisine ; comme c'est un moyen, qui leur est également familier, le visiteur ne se rebute pas ; mais on se venge de son importunité en ne lui donnant qu'une bien petite ration. Alors il guette de tous côtés, et s'il voit du feu, il y court dans l'espérance de trouver de la viande ou de la bouillie ; il a grand soin de se tenir d'abord caché derrière la tente pour écouter ce qui s'y passe et si l'on y mange ; car on a soin, pour prévenir de telles visites, de retirer promptement les trois pierres qui soutiennent la marmite ; et dans ce cas, il est sûr du succès de sa démarche, puisque jamais on ne voit passer quelqu'un sans l'inviter à entrer et à prendre part à la fête. Il arrive souvent, tandis que la gourmandise le fait courir, qu'on lui vole les effets qu'il a déposés derrière le buisson, mais ce n'est qu'un prêt pour un rendu ; car à la première occasion il en fait tout autant.

Il est difficile de se faire une idée de l'orgueil et de l'ignorance de ces peuples. Non seulement ils s'estiment le premier peuple du monde, ils ont encore la sottise présomption de croire que le soleil ne se lève que pour eux. Plusieurs d'entre eux m'ont souvent dit : « Contemple cet astre qui est inconnu dans ton pays. Pendant la nuit, vous n'êtes point éclairés comme nous par cette lumière qui règle nos jours et nos jeûnes. Ses enfants qui peuplent la voûte céleste<sup>XIX</sup> nous indiquent les heures de nos prières. Vous n'avez ni arbres, ni chameaux, ni moutons, ni sable, ni chèvres, ni chiens. Vos femmes sont-elles faites

---

XIX Ils appellent les étoiles « les enfants de la lune ».

comme les nôtres ? Combien es-tu resté de temps dans le sein de ta mère ? » me demandait un d'eux. « Autant, » lui répondis-je, « que toi dans celui de la tienne. » « En effet, » reprit un second, « en me comptant les doigts des pieds et des mains, il est fait comme nous, il ne diffère que par la couleur et le langage : il m'étonne. Semez-vous de l'orge dans vos maisons<sup>XX</sup> ? » « Non, » lui dis-je, « nous ensemençons nos terres à peu-près dans la même saison que vous préparez les vôtres. » « Comment, » s'écrièrent plusieurs d'entre eux, « vous habitez donc la terre ? Nous avons cru que vous naissiez et viviez sur la mer. » Telles étaient les différentes questions auxquelles j'avais à répondre quand je me trouvais honoré de leur conversation. .

La guerre chez eux n'est qu'un brigandage, ils ne se la font jamais que pour se livrer à l'oisiveté après avoir pillé les troupeaux, et ravagé les champs avant qu'ils soient moissonnés. Un jour que les plaines étaient couvertes des bestiaux de toute la bourgade, un des gardiens accourt tout essoufflé pour annoncer que des escouades des Ouadélis paraissaient sur la cime des coteaux, et semblaient venir avec le dessein d'enlever les troupeaux. Aussitôt la timbale se fait entendre<sup>XXI</sup>, tous courent aux armes et avancent vers l'ennemi. Ceux qui sont montés sur des chevaux se perdent dans un tourbillon de poussière. Le chameau, dont le pas est très allongé, n'est guère moins agile. Pressé par les hurlements de son cavalier, il s'élançait dans la foule, et sa morsure fait autant et plus de carnage que la mousqueterie. Jamais ils ne forment leur attaque en ordre de bataille. Autant d'hommes autant de combats particuliers. Celui qui terrasse son adversaire, qui lui enlève ses armes ou sa monture, se retire précipitamment avec le fruit de sa conquête. D'autres, s'ils se croient les plus forts, se saisissent. se portent plusieurs coups de poignards, ou se déchirent les entrailles avec leurs cruels ongles. Tel qui possédait des richesses considérables en bestiaux, se voit réduit en un jour à la plus affreuse misère, et dépouillé par celui qui la veille n'avait aucune propriété. Les tribus les plus faibles étant les plus exposées : elles ont soin de vivre à l'écart, et surtout loin des Ouadelims et des Labdesseba. J'ai vu ceux-ci, quelque temps avant que de quitter leur pays, commencer leurs brigandages du côté d'Arguem, qu'ils appellent Agadir, et les porter jusqu'aux portes de Maroc.

En général ils ne récoltent que de l'orge, et parfois du froment quand il y a beaucoup de pluie. Mais après trois années de sécheresse, leurs champs ne produisant rien, ils avaient pris le parti d'aller porter les horreurs de la guerre dans des contrées plus fertiles, où ils ravirent à leurs frères les fruits de leur travail et de leur industrie. C'est ainsi que des récoltes abondantes passent dans les mains d'hommes féroces qui aiment mieux exposer leur vie aux périls d'un combat que de travailler pour fournir à leur subsistance.

Dès que la bataille est finie, chaque parti creuse des tombes ; les *talbes*, avertis de se rendre sur le terrain teint du sang de leurs frères, accourent pour remplir les fonctions de leur ministère. Elles consistent à articuler quelques sons plaintifs sur quelques poignées de sable ramassé dans une coquille, à en répandre sur les malheureux qu'ils préparent à la mort, à leur appuyer le pouce sur le front comme s'ils y appliquaient quelque huile sainte, enfin à leur jeter sur le corps une écharpe et un chapelet. Quand ils ont rendu l'âme, on les étend dans la fosse, toujours sur le côté gauche, et la face tournée vers le soleil levant, comme pour contempler le tombeau de leur prophète ; ensuite on entoure la tombe de grosses pierres entassées les unes sur les autres, qui servent de monument à ces soldats pillards. On distingue l'âge des guerriers par le terrain que leur cercueil occupe. Les femmes éplorées viennent se rouler autour de ces mausolées. Leurs gestes, leurs grimaces et leurs sanglots cadencés forment un spectacle des plus ridicules. Un voyageur ne passerait jamais devant ces tombes sans y déposer son bâton ; et après une courte prière, il élève autour du tombeau des pyramides de pierres qui marquent les vœux qu'il fait pour le repos de son âme.

---

XX Nom qu'ils donnent à nos navires.

XXI Cette grosse timbale est déposée chez un des habitants les plus considérés. On s'en sert diversement, soit pour appeler aux armes, soit pour annoncer qu'un Arabe est égaré dans le désert, ou que des chameaux sont perdus.

Après les cérémonies des funérailles, des cris de désolation se font entendre dans toute la bourgade. Chacun mêle ses larmes à celles des parents affligés. La tente du défunt est mise dans un autre lieu. Tous ses effets sont exposés à l'air, et le bélier le plus gras expire sous le couteau pour consoler ses parents et ses amis qui lui en offrent le sacrifice. Le repas fini, ils oublient toute inimitié. Le lendemain d'une bataille, je les ai vus se rendre des visites. Tel va voir celui qu'il a blessé dangereusement la veille, et s'entretient avec lui de l'adresse avec laquelle il a saisi le moment favorable pour lui porter le coup. Ce que j'ai trouvé de fort extraordinaire, c'est que pour guérir les plaies les plus profondes ils n'emploient jamais que de la terre ; en quelque endroit qu'ils la prennent, elle opère également. Pour se guérir de leurs douleurs, ils ont recours à un autre expédient, qui ne leur réussit pas toujours aussi bien, c'est de s'appliquer des fers rouges sur la partie souffrante. Au reste, ces peuples ont peu de maladies. J'ai vu beaucoup de vieillards de l'un et de l'autre sexe qui n'étaient sujet à aucune infirmité. Les maux d'yeux et les coliques sont les plus ordinaires. Les enfants surtout y sont assez sujets, quoique forts et bien constitués d'ailleurs. Mais le matin il est difficile de leur séparer les paupières. Quant à la colique, j'ai cru devoir l'attribuer au vert-de-gris qui se distille dans presque tout ce qu'ils mangent et ce qu'ils boivent. S'il ne cause pas de désastres plus rapides, c'est sans doute parce qu'ils prennent beaucoup de lait. La chaudière dont ils se servent est de cuivre non étamé. Jamais ils ne la lavent à cause de la rareté de l'eau, de manière qu'elle reste toujours enduite d'une couche de vert-de-gris, qu'ils laissent subsister quand même ils la frottent avec du sable. Je voulais, dans le temps que j'étais chargé de ce soin, frotter jusqu'à ce que je l'enlevasse, mais ils me le défendirent absolument, en me disant que j'userais leur marmite. Il est donc impossible que le manger qui séjourne dans de tels vases, ne devienne pas préjudiciable à la santé.

Il arrive quelquefois que les champs de ces barbares se couvrent de récoltes abondantes ; mais au lieu d'attendre que le grain parvienne à sa maturité, ils le moissonnent et le font sécher sur des cendres chaudes, sans penser qu'ils se privent par ce moyen d'une abondance qui leur est nécessaire pour l'entretien de leur famille, et de la paille dont ils nourriront leurs bestiaux qui le plus souvent sont réduits à brouter des branches desséchées, et que souvent ils sont exposés eux-mêmes à manger jusqu'aux selles et aux sangles de leurs chameaux. Je n'ai pu voir sans me désoler combien ces barbares prennent peu de soin pour préparer la terre ; ils laissent les semences entre des monceaux de pierres et des buissons dont les racines altérées pompent toute la fraîcheur du sol sur lequel les eaux déposent un limon bien propre à faire pousser les premières végétations. Celui qui est chargé de labourer se rend sur les lieux que la pluie a le plus humectés. Il jette indifféremment çà et là des semences sur lesquelles il promène une charrue attelée d'un seul chameau, qui ne fait par conséquent qu'un sillon peu profond<sup>45</sup>. Si l'eau du ciel vient à féconder ce travail, chacun fuit dans l'intérieur des rochers avec la portion qui lui revient.

En passant dans quelques cantons plus fertiles, j'ai trouvé sous mes pas des gerbes dont les épis pleins invitaient l'homme le plus opulent à les ramasser. D'autres entassées les unes sur les autres restaient abandonnées aux injures du temps, parce que le propriétaire se trouvait pourvu jusqu'à la saison où les vapeurs abondantes du ciel tombent sur les montagnes, et forment des torrents qui, de ces montagnes viennent inonder les vallons. « Est-il possible, » me disais-je, « qu'il se trouve des hommes en état de faire si peu de cas des faveurs de la Providence ? Que je me serais estimé heureux d'avoir pareille nourriture à ma disposition ! » Je pris quelques poignées de cette orge, j'en séparai l'enveloppe en la roulant dans mes mains, et j'en mangeai avec un plaisir indicible. Je me crus transporté en ces temps, où la manne tombait du ciel pour le soulagement des peuples dans le désert.

Je n'ai reconnu aucune espèce d'intelligence<sup>46</sup> aux Arabes avec lesquels j'ai vécu ; ils sont absolument dénués de toute industrie, et ne montrent aucune envie de s'instruire. Ils n'avaient parmi eux que deux ouvriers, qu'ils regardaient avec une sorte de vénération, dans l'étonnement sans doute où ils étaient, de

leur voir imiter en quelque sorte les ouvrages des nations étrangères, car ils sont incapables de rien créer. C'était donc un charron et un forgeron qui réunissaient toute la science du pays. Le savoir-faire du premier consistait à faire des écuelles de bois, des mortiers et des charrues ; mais il était bien loin de donner à cet instrument d'agriculture la forme qui aurait pu le rendre plus aisé à être manié par le laboureur. L'autre frappait à force de bras sur un fer dont il ne connaissait ni les bonnes ni les mauvaises qualités. Souvent, après l'avoir mis plusieurs fois au feu, et lui avoir ôté toute sa propriété, il était obligé de l'abandonner sans pouvoir en faire usage ; et s'il réussissait enfin, ce n'était qu'à donner une forme grossière à l'objet qu'il voulait imiter. Ce même ouvrier travaillait avec la même sécurité les métaux les plus précieux. Mon maître lui apporta un jour la chaîne d'or que je lui avait donnée, avec ordre d'en faire des anneaux pour sa fille. Le forgeron ignorant, après l'avoir bien examinée, prétendit qu'elle n'était point d'or. Il la compara à une de simili-or qu'il avait eue d'un de nos naufragés, et qu'il soutenait être d'or pur. Pour appuyer son assertion, il faisait observer que la mienne était de différentes couleurs, tandis que l'autre était plus matte et d'une couleur plus jaune. Enfin, après bien des observations et des dissertations aussi ridicules que mal fondées, il se décida à creuser un gros charbon dans lequel il l'enferma ; et après avoir beaucoup soufflé, il parvint à la fondre et à faire des anneaux aussi grands que les cercles d'une tabatière. Son talent fut généralement admiré, et pour récompense il obtint une écuellée de lait battu.

Combien de peines ne me suis-je point donné pour leur enseigner à moudre leur orge avec plus de facilité et à le vanner. Que n'ai-je point fait aussi pour leur apprendre à charger leurs chameaux avec plus d'équilibre, de manière à ne pas les blesser. Et à ne pas laisser leurs instruments sans cesse exposés à se briser en tombant ! Je voulais aussi les engager à mieux préparer la terre, à faire leur récolte avec plus de précaution ; enfin, je voulais les policer ; mais, soins superflus, ils étaient tous plus entêtés que leurs chameaux, et ce n'est pas peu dire ; car que n'ai-je point eu à souffrir de ces animaux pendant treize mois que je les ai gardés ! Quelques preuves qu'ils aient de leur peu de capacité dans tout ce qu'ils entreprennent, il n'est pas possible de les faire revenir de leurs préventions, et de les corriger de leurs habitudes. J'ai vu dans les mains du forgeron une batterie de fusil après laquelle il travailla quinze jours entiers, et quand il eut fini son ouvrage, je le prévins qu'elle était si mal ajustée dans l'enchâssure<sup>47</sup>, que celui pour qui l'arme était destinée, ne pourrait sans servir sans courir de gros risques. Tous ceux qui étaient témoins voulurent me forcer d'en faire moi-même l'essai, je m'en défendis ; l'ouvrier, par excès d'amour propre, voulut tirer lui même, il eut la mâchoire et une partie de la main emportées. Je puis certifier, d'après ce que j'ai vu, que la maladresse de cet armurier leur occasionne autant de blessures qu'ils en reçoivent dans une guerre.

Plusieurs fois ils nous ont questionnés pour savoir s'il n'y avait point d'armurier parmi nous. Ils m'avaient soupçonné l'être d'après les observations que j'avais faites. Leurs armes sont dans le plus mauvais état possible. Ce ne sont pour la plupart que des fusils de traite, que les Arabes de la tribu des Trargea leur échangent contre des chameaux. Quelques peuplades les ont eus à bord des bâtiments qui se sont perdus sur la côte ; enfin, ils en tirent aussi de Maroc. Ces derniers sont les plus solides, mais si difficiles à manier, qu'ils préfèrent ceux d'Europe, et surtout les fusils à deux coups. Il n'y a pas un Arabe qui ne donnât volontiers un esclave chrétien pour une de ces armes. Quand ils ont besoin de les réparer, ils se servent du fer qu'ils peuvent arracher des bâtiments. J'étais d'abord étonné de voir avec quel empressement ils défonçaient les barriques à eau-de-vie pour en détacher les cercles, je ne soupçonnais point qu'ils destinaient à un semblable usage un fer aussi mauvais. Si ce métal et les fusils sont pour eux des objets si précieux, on doit bien penser que les pierres, les balles, le plomb et la poudre surtout ne le sont guère moins. Ils savent assez bien distinguer la bonne poudre d'avec celle qui ne l'est pas. On en fabrique beaucoup dans la petite ville de Gouadnum ; mais elle est si grosse et si mauvaise qu'elle ne produit qu'un effet très lent, et souvent même point du tout. Elle crasse le fusil et salit l'arme, qu'à défaut d'huile, ils sont obligés de frotter avec du beurre.

À l'exception des crimes, qu'ils cherchent à commettre pendant la nuit, jamais ces peuples ne font un mystère de leurs actions. L'un d'entre eux veut-il entreprendre un voyage de long cours, il en instruit toute la bourgade, qui s'assemble pour donner des conseils au voyageur. Chacun dit son mot, même des enfants de quatorze ans, qui parlent avec autant de confiance que pourrait le faire un vieillard qui proposerait une affaire importante. Ces conférences, qui n'ont d'autre but que d'approuver ou de condamner le projet d'un des leurs, sont quelquefois prolongées pendant un mois entier. Il en est de même chaque fois qu'il est question de changer de campement, ou de conduire les chameaux sur le bord de la mer. Ce dernier article est toujours le plus long à décider, attendu l'éloignement et la privation de lait qu'il faut souffrir jusqu'au retour des animaux. Il est vrai qu'en pareil cas, ceux qui n'envoient point leurs chameaux à la côte, en fournissent à ceux qui en ont besoin, le tout à charge de revanche comme ils le disent eux-mêmes. Jamais leur joie ne se manifeste comme au retour des troupes. Ils reviennent chargés d'outres remplies d'eau ; elle y contracte un goût et une odeur infiniment désagréables ; cependant elle est si rare, qu'on la boit avec sensualité.

Tout le monde croit en Europe qu'un chien deviendrait enragé, si on ne lui donnait point à boire : dans les déserts de l'Arabie, où le climat est brûlant, ils ne boivent point du tout ; et en général ils ne vivent que d'excréments. Les chameaux restent à quelquefois quatre mois entiers sans voir une goutte d'eau. Les chèvres et les brebis boivent encore moins. Enfin, si les Arabes n'avaient point de chevaux, ils n'iraient peut-être jamais chercher d'eau. Ils attendraient qu'il en tombât du ciel. Ces pluies qui, ordinairement surviennent au mois d'octobre, répandent une joie universelle ; on fait des réjouissances à cette époque. Vous ne pouvez vous faire une idée du contentement général, vous qui n'avez jamais connu cette privation !

Un mari ne peut répudier sa femme sans en avoir obtenu la permission des plus anciens de la bourgade, qui ne la refusent jamais. Les femmes y sont toujours traitées avec le plus souverain mépris. Elles ne prennent jamais le nom de leur mari, elles conservent celui qu'on leur donne à leur naissance. Les enfants ne portent même pas même le nom de leur père. Dans presque toutes les peuplades que j'ai connues il n'y a que quatre à cinq noms différents ; ils se distinguent par celui de leur tribu et par un surnom quelconque. Lorsqu'un Arabe part pour un voyage de long cours, son épouse, après avoir reçu les adieux, le suit à une vingtaine de pas de distance de la demeure, elle jette après lui la pierre qui sert à enfoncer les piquets de sa tente, et lorsqu'elle s'arrête, elle l'enterre dans le sable jusqu'à son retour. C'est ainsi qu'elle lui témoigne les souhaits qu'elle fait pour son heureux voyage.

Quoique ces femmes soient très indécentes dans leurs propos et dans leurs gestes, elles n'en sont pas moins fidèles à leurs maris. Je n'ai jamais pu concilier la tendresse qu'elles portent à leurs enfants et la barbarie avec laquelle elles les corrigent, surtout leurs filles qui sont assez indifférentes à leur père et à leur mère. Cependant c'est sur elles qu'ils font briller leur opulence ; ils leur ornent les oreilles, les bras et les jambes d'anneaux d'or et d'argent. Ils mettent tant d'alliage dans leur argent que ce n'est presque que du cuivre blanchi. Les moins fortunés ne font usage que de ce dernier métal.

Rien n'est comparable à la joie des parents lorsqu'il naît un garçon. On pense bien que la mère n'a ni accoucheur ni sage-femme pour l'aider ; le plus souvent elle est seule au moment de l'accouchement ; elle est étendue sur le sable, y dépose son enfant, prend une goutte de lait pour se fortifier, et reste couchée sur la terre dans une mauvaise tente qui ne la garantit point des injures du temps.

Toute femme qui accouche d'un fils, pour manifester sa joie, se noircit le visage pendant l'espace de quarante jours. À la naissance d'une fille, elle ne le barbouille que la moitié du visage, et pendant vingt jours seulement. Si ces pauvres enfants pouvaient voir la figure hideuse de leur mère, ils n'oseraient jamais s'approcher de leur sein. J'ai peu vu dans ma vie de spectacle aussi rebutant.

Je n'ai jamais pu m'empêcher de frémir en voyant la dureté avec laquelle ces femmes maltraitent leurs enfants encore à la mamelle. Ce n'est qu'à grands coups de poing sur le dos qu'elles les endorment ; et pour les empêcher de pleurer, elles les pincet impitoyablement et leur tordent la peau avec les doigts. J'ai vu de ces mères inhumaines partir le jour même de leur délivrance pour aller camper à quinze ou à vingt lieues. On les place sans distinction dans une espèce de berceau, qui est perché sur le sommet de la charge d'un chameau. Comme elles dominent dans cette position, elles cherchent à se parer et à s'effacer l'une et l'autre. Pour cet effet, elles décorent le corps du chameau de plusieurs bandes d'étoffe de couleur écarlate et de quelques chiffons blancs. Les quatre bâtons qui forment le carré du berceau sont ornés de feuilles de cuivre doré ou d'argent.

Ce sont ordinairement les femmes qui lèvent les piquets des tentes lorsque leurs maris ont résolu de changer de camp. Ce sont elles qui chargent les chameaux, sous l'inspection de leurs maîtres. Quand l'époux monte à cheval, c'est sa femme qui lui présente l'étrier, et qu'ensuite elle tombe et se blesse, peu lui importe, pourvu qu'à son arrivée il la trouve prête à lui servir une jatte de lait battu.

J'ai été révolté de voir un de ces Arabes qui, n'étant point assez riche pour avoir un cheval, était monté sur des ballots, laisser à des femmes éperdues le soin de relever la charge qui s'était renversée, tandis qu'il se reposait nonchalamment derrière un buisson. Rien de plus arrogant qu'un Arabe avec sa femme, rien de plus humble qu'une de ces femmes en présence de son mari. Elles ne sont même pas même admises aux repas de leurs époux. Dès qu'elles les ont servis, elles se retirent jusqu'à ce que leurs tyrans les appellent pour leur donner leurs restes.

Un Arabe ne peut sans incivilité entrer dans la tente d'un de ses voisins pour quelque raison que ce soit ; il l'appelle en dehors, et la femme qui l'entend se voile aussitôt, de même que quand elle passe devant quelqu'un. Un mari manquerait si en entrant dans sa tente, il s'étendait sur la natte qui sert à sa femme ; il ne peut jouir de cette faveur que lorsqu'elle est couchée. Au reste, ils sont assez complaisants envers elles pendant leurs grossesses. Il y a peu de ménages dans lesquels il n'y ait cinq à six enfants ; et la pluralité des femmes étant permise, on peut bien imaginer combien les peuplades doivent être considérables. Il n'existe cependant aucune jalousie entre ces rivales. Quelquefois elles vivent ensemble sous la même tente, et sont témoins des embrassements de leurs époux.

Le logement qui est destiné à recevoir deux époux nouveaux est orné d'un petit pavillon blanc. Le prétendu a le front ceint d'un bandeau de même couleur. Soit qu'il se marie en premières ou en cinquièmes noces il est toujours décoré du symbole de la virginité, quel que soit son âge. Le jour de la cérémonie l'époux fait tuer un chameau pour régaler ses convives. Les femmes et les filles, sans distinction aucune s'assemblent autour du timbalier. Celui-ci, assis par terre, frappe d'une main sur l'instrument, et formant une espèce de porte-voix de l'autre, il joint des hurlements horribles au bruit de la timbale et d'une chaîne de fer qu'il fait mouvoir avec son bras ; une seule personne danse au son de ces instruments. Sans bouger de place, ses bras, sa tête et les yeux suivent la musique. Son corps est dans un mouvement inconcevable. Ses mains flottantes en avant de son corps forment divers gestes, tous plus indécents les uns que les autres. Tous les spectateurs battent la mesure dans la main. Le col en avant et la mâchoire tournée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils font mille grimaces auxquelles la danseuse répond avec une précision étonnante. Elle finit en se penchant mollement sur le musicien. les sons de l'instrument se ralentissent, les yeux de l'actrice se ferment à demi, elle se presse le sein, tout en elle exprime une passion violente... Mais il n'est pas possible de peindre ce moment, ni l'air d'indifférence avec laquelle la femme, qui vient de jouer une pareille scène, se joint à ses compagnes. Les jeunes gens forment un rond, un seul se tient au milieu sur une jambe, avec l'autre il cherche à se garantir des coups qu'on veut lui porter, et le premier qu'il frappe prend sa place. Ce jeu d'adresse est le seul qu'ils connaissent.

Le lendemain de la noce on sépare la nouvelle mariée d'avec son époux, ses amies qui se sont procuré de l'eau, la lavent depuis la ceinture jusqu'aux pieds. Elles la peignent, lui tressent les cheveux, lui rougissent les ongles et la parent d'une draperie neuve. Si elle n'est pas assez riche pour l'acheter, on lui en prête une jusqu'à ce que la fête soit finie.

J'avais toujours regardé comme une fable ce que l'on m'avait dit de la gorge des Maureses : mais je suis revenu de mon erreur. J'ai vu, pour ne pas citer d'autres exemples ; j'ai vu, dis-je, une de ces femmes, impatientée par un de ses enfants, lui lancer un de ses seins avec tant de force qu'elle l'étendit par terre.

A peine un enfant mâle peut-il marcher, que la mère le traite avec le même respect que son mari, c'est-à-dire, qu'elle lui prépare à manger et qu'elle ne mange qu'après son fils. Le *talbe* qui leur enseigne à lire et à écrire ne les instruit qu'à voix haute, et les enfants étudient de même, quoique chacun ait souvent une leçon différente à apprendre, ce qui fait un vacarme épouvantable. Les exemples qu'on leur donne sont écrits sur des petites planches de bois poli. La leçon apprise on l'efface et on en écrit une autre, c'est un petit morceau de bois qui sert de plume. Leurs chiffres ressemblent assez aux nôtres.

D'après ce que je viens de dire de ces barbares, combien n'ai-je pas dû désirer de me voir rendu à ma patrie ! On se plaint quand on quitte ses habitudes ; on pleure quand on s'éloigne de ses amis ; on est tourmenté par l'oubli d'un mouchoir, et par une barbe de deux jours : et moi j'ai été esclave, nu, rongé de vermine, déchiré dans toutes les parties de mon corps, couché sur le sable ou brûlant ou humide pendant quatorze mois. Ô Providence divine ! C'est toi qui m'as soutenu en m'éprouvant ; je t'ai fait le sacrifice de mes peines, j'attends de toi ma récompense.

# Bibliographie



### **Édition originale de l'ouvrage de M. de Brisson :**

De Brisson, Pierre Raymond. *Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson, officier de l'administration des colonies : avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Maroc.* Barde, Manget et compagnie (Genève), 1789. 200 p.

### **Rééditions en français de l'ouvrage de M. de Brisson :**

Barbier, Maurice. *Trois Français au Sahara occidental (1784-1786)*. L'Harmattan (Paris), 1984, 215 p.

Gaudio, Attilio. *Histoire du naufrage et de la captivité de Monsieur de Brisson en 1785, présentée et commentée par ...* Nouvelles Éditions Latines (Paris), 1984. 24 cm.  
*Les Nouvelles Éditions Latines ont réédité l'ouvrage en 2008.*

### **Traductions de l'ouvrage de M. de Brisson :**

De Brisson, Pierre Raymond. *An historical narrative of the shipwreck and captivity of mr de Brisson.* R. Morison and son (Perth), 1789. 228 p.

Saugnier ; Brisson, Pierre-Raymond de. *Voyages to the coast of Africa.* G. G. J. and J. Robinson (London), 1792. 500 p.

Dard, Marie Adelaïde née Picard; Brisson, Pierre-Raymond de; Godin des Odonnais, Louis. *Perils and captivity; comprising the sufferings of the Picard family after the shipwreck of the Medusa, in the year 1816, [by C.A. Dard] Narrative of the captivity of M. de Brisson, in the year 1785. Voyage of Madame Godin along the river of the Amazons.* Constable and co (Edinburgh), 1827. 334 p.

De Brisson, Pierre Raymond. *Geschichte des Schiffbruchs und der Gefangenschaft des Herrn von Brisson.* Joh. Georg Ernst Wittelkindt (Eisenach), 1806. 174 p.

De Brisson. *Historia do naufragio, e cativo de Mr. de Brisson.* Impressãa Silvana (Lisboa). Segunda Edição 1833. 265 p.

De Brisson, Pierre Raymond. *Historia rozbiicia się i niewoli pana Brysson [...] z opisaniem pustyni Afryki od Senegal aż do Maroko.* Historia rozbiicia się i niewoli pana Brysson [...] z opisaniem pustyni Afryki od Senegal aż do Maroko Druk. Piotra Dufour (Warszawa), 1802. 187 p.

Бриссон, Пьер Раймон (1745-1820). *История о кораблекрушении и порабощении г. Бриссона, бывшего офицером при управлении Сенегальских колоний : с описанием африканских степей, от Сенегала до Морокка* / с фр. перевел Илья Грепищев. - Москва, 1795 - VIII, 192 с.

### **Autres références :**

Golbéry, Sylvain Meinrad Xavier de. *Fragmens d'un voyage en Afrique : fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le cap Blanc de Barbarie... et le cap de Palmes....* Tomes I et II. Treuttel et Würtz (Paris), 1802, 512 et 522 p.  
*Une réédition sous forme électronique en un seul tome a été faite par nos soins en 2021.*

Laborde, Jean-Benjamin de. *Carte pour servir au Voyage de M. Saugnier au Sénégal / dressée sur ses mémoires par M. de Laborde, on y a marqué la route et celle de M. Brisson.* 1791.

Lhote Henri. *L'ancienne forêt de cyprès du Tassili-n-Ajjer (Sabara Central)*. In : Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. 11, n°4, avril 1964. pp. 84-90.

Monod, Théodore. *Introduction, choix de textes et notes Barbier (Maurice) : Trois Français au Sabara occidental, 1784-1786.* par .... In: Revue française d'Histoire d'Outre-mer, tome 72, n°269, 4e trimestre 1985. pp. 470-471.

Monod Théodore. Gaudio (Attilio) : *Histoire du naufrage et de la captivité de Monsieur de Brisson en 1785, présentée et commentée par ....* In: Revue française d'Histoire d'Outre-mer, tome 72, n°269, 4e trimestre 1985. pp. 485-486.

Saugnier. *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, au Maroc, au Sénégal, à Gorée, à Galam, etc., avec des détails intéressans pour ceux qui se destinent à la traite des nègres, de l'or, de l'ivoire, etc., tirés des journaux de M. Saugnier.* Gueffier jeune (Paris), 1791. 341 p.

## **Notes de l'éditeur**



- 1 Sylvain Meinrad Xavier de Golbéry, officier du génie, a voyagé au Sénégal pour le compte du gouvernement de Louis XVI de 1785 à 1787, est rentré en France en 1788 en passant par les Antilles et la Guyane, et a fait paraître en 1802, sous le consulat, le compte rendu de sa mission : « *Fragmens d'un voyage en Afrique* ».
- 2 Le terme Maures désignait autrefois les habitants du Maghreb. Il désigne actuellement les habitants de l'ouest du Sahara, qui parlent un dialecte arabe, autrefois éleveurs nomades, mais aujourd'hui souvent sédentaires. L'article « Maures » de l'encyclopédie Wikipédia établit une distinction entre les émirats à l'organisation structurée (dont celui des Trarza), et les sociétés tribales non stratifiées du Nord que M. de Brisson a rencontrées (dont Tekna, Oulad Delim, Larroussiin, Oulad Tidrarin, Oulad Bou Sba).
- 3 Saugnier (1754-18..) était un négociant qui essaya de faire fortune au Sénégal. Le navire sur lequel il avait pris place, « *les deux Amis* », fit naufrage en 1784. M. Saugnier fut réduit en esclavage par les Maures, puis libéré contre rançon.
- 4 Attilio Gaudio (1930-2002), journaliste et professeur à l'École d'anthropologie de Paris, a écrit plusieurs ouvrages sur le Maroc et le Sahara occidental.
- 5 Maurice Barbier (né en 1937), dominicain, ancien enseignant à l'Université de Nancy II, politologue, a écrit plusieurs ouvrages sur le Sahara occidental.
- 6 Théodore Monod (1902-2000), qui fut directeur de l'Institut français d'Afrique noire, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle et membre de diverses académies, était aussi un homme de terrain, qui fit de nombreux voyages d'exploration du Sahara. Il était le plus grand spécialiste du Sahara.
- 7 Ces deux vers sont tirés du vingtième poème, *de sene veronensi qui suburbum nunquam egressus est* (Le vieil homme de Vérone, qui n'a jamais quitté la banlieue), du recueil *Carmina minora* de Claudius Claudianus, dit Claudien (ca. 370, ca. 404).  
Mellin de Saint-Gelais en a donné une traduction en 1547 :  

Ô bienheureux qui a passé son âge,  
Dedans le clos de son propre héritage,  
Nul accident d'inconstante fortune,  
Lui a montré sa fureur importune.
- 8 Charles Eugène Gabriel de La Croix, marquis de Castries (1727-1801), fut secrétaire d'État à la Marine de 1780 à 1787.
- 9 Le Havre-de-Grâce est l'ancienne appellation de la ville du Havre (Seine-Maritime). Cette appellation fut abandonnée après la Révolution.
- 10 Saint-Louis du Sénégal était un comptoir français, créé en 1659 par des marins de Dieppe sur une île fluviale à l'embouchure du Sénégal.
- 11 M. de Brisson désigne sous le nom de « Maroc », selon les cas :  
- la ville de Marrakech, une des quatre villes impériales du Maroc. Marrakech, ancienne ville impériale, abrita de nouveau un souverain avec Mohammed ben Abdallah, empereur itinérant régnant de 1757 à 1790,  
- l'État, alors désigné officiellement sous le terme d'Empire chérifien.
- 12 Le royaume de Galam se trouvait au nord-est du Sénégal.
- 13 Le Bambouk se trouvait à l'est du Sénégal, au sud du Galam, entre la Falémé à l'Ouest, et le Bafing à l'Est. Son territoire est actuellement partagé entre le Sénégal et le Mali.
- 14 Le Boundou était un royaume toucouleur, à l'ouest du Galam et du Bambouk.
- 15 Galam, Bambouk et Boundou étaient des royaumes sub-sahariens qui n'étaient pas contrôlés par les Maures. Mais les Maures pouvaient s'y rendre. Cf. Golbéry op. cit., in *CHAPITRE VII. DU ZAARHA OU GRAND DÉSERT DE BARBARIE ET DES MAURES*, § *Les Maures traversent avec leurs bœufs les plus grandes rivières*. : « Les Maures parcourent l'Afrique avec des troupeaux de quatre cents bœufs à la fois, et ils vont les vendre à plus de mille lieues de leurs déserts. »
- 16 César Henri Guillaume de La Luzerne, baron de Chambon (1737-1799), fut secrétaire d'État à la Marine de 1787 à 1790, avec une brève interruption en juillet 1789 suite au renvoi du ministre d'État Necker par le roi Louis XVI.
- 17 Cleveland est le héros du roman de l'abbé Prévost, « *Le philosophe anglais, ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell.* »
- 18 La Palma est une des îles Canaries, située à l'ouest de l'archipel.
- 19 Le terme Barbarie était utilisé à l'époque pour désigner le Maghreb.
- 20 Le capitaine Carsin commandait le vaisseau de commerce « les deux Amis », qui fit naufrage le 17 janvier 1784. Monsieur Saugnier relate que le capitaine Carsin, après avoir proposé en vain de faire sauter le navire avec ses occupants, s'était tiré deux balles dans la bouche, et aurait encore survécu douze jours à cette tentative.
- 21 D'après la carte de M. de Laborde, le naufrage eut lieu aux alentours du cap Blanc (Râs Nouâdhibou, situé à la limite entre la Mauritanie et le Sahara occidental).
- 22 Trargea ↔ Trarza. Les maures Trarza commerçaient avec les Français du comptoir de St. Louis du Sénégal.
- 23 Ouadelim ↔ Oulad Delim.
- 24 Labdesseba ↔ Oulad Bou Sbaa.
- 25 D'après Théodore Monod, dans sa chronique de l'édition d'Attilio Gaudio, « l'avezoud ne peut être que l'afzu, *Mesembryanthemum cryptanthum* dont la graine minuscule est souvent récoltée. » .
- 26 Allicoury, ou Hilly Koury selon M.de Golbéry, était l'émir des Trarza.

- 27 Taleb (ou talib) désigne en arabe l'étudiant d'une école coranique, dont les études peuvent mener à la prêtrise. Le terme taleb désigne ici un imam.
- 28 Es Rey (espagnol) ↔ Est roi ↔ É rei (portugais). Les Espagnols fréquentaient depuis longtemps le Sahara occidental, il n'est pas invraisemblable que M. de Brisson ait entendu un peu d'espagnol de la part des Maures.
- 29 Laroussye ↔ Larroussiyyin.
- 30 Mogador ↔ Essaouira. Essaouira est dénommée Mogador en berbère (chleuh), dénomination reprise par les Portugais. Essaouira était à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le plus important port commercial du Maroc, et sa capitale diplomatique.
- 31 Il s'agit de Moulay Abderrahmane, qui par la suite, soutenu par une partie du sud du Maroc (Tafilalet), s'opposa à son frère Moulay Slimane pour la conquête du trône, avant de se soumettre en 1795.  
Moulay est un titre est porté par les descendants des sultans du Maroc.
- 32 D'après le dictionnaire d'Émile Littré :  
RÉVOLUTION  
6<sup>o</sup> Ancien terme de médecine. Révolution d'humeurs, mouvement extraordinaire dans les humeurs.  
Trouble passager à l'occasion d'une impression quelconque.
- 33 Gouadnum : d'après la carte de Monsieur de Laborde, c'est Glimi ou Guadnun, c'est-à-dire Guelmim, autrefois dénommée en français Goulimine.
- 34 Sainte-Croix de Barbarie, ou Santa Cruz de la Mar Pequeña, était un comptoir espagnol situé en face des Canaries, non loin du cap Juby. Ce comptoir fut abandonné par les Espagnols vers 1524.
- 35 M. Follie, dans *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage*, pp. 87-88 dans l'anthologie de Maurice Barbier (voir bibliographie), couvre M. Mure de louanges. Mais il indique aussi que les démarches entreprises par M. Mure pour la libération des captifs n'avaient pas donné de résultat (p. 80), et que c'est grâce à l'action des marchands Cabannes et Despars qu'il avait été libéré (p.81).
- 36 Le dessèchement du Sahara aurait commencé il y a 5 000 ans environ, pour aboutir à la création d'un désert il y a environ 2700 ans. On trouve dans le désert des arbres morts depuis plusieurs siècles, témoins de l'époque où le Sahara était plus humide. Voir par exemple l'article d'Henri Lhote référencé dans la bibliographie.
- 37 Telkœnne ↔ Tekna.
- 38 Louis de Chénier (1722-1796) demeura en poste au Maroc jusqu'en 1784, année où il rentra en France pour prendre sa retraite. Retraite qu'il mit à profit pour écrire plusieurs ouvrages sur le Maroc et l'Empire ottoman.
- 39 Essaouira et Marrakech sont éloignées d'environ 170 km.
- 40 Fez ↔ Fès  
Miquenes ↔ Meknès.
- 41 Le roi désirait-il montrer combien il était instruit, ou cherchait-il à savoir combien M. de Brisson était instruit ?
- 42 Coignier ↔ cognassier.
- 43 Salep ↔ Salé. Le port de Salé, ville située en face de Rabat, était très actif au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 44 Lathidierim ↔ Oulad Tïdrarin.
- 45 M. de Brisson compare les techniques agricoles des Maures avec celle des Européens. Vu les différences de climat et de sol, il est normal qu'elles diffèrent. Par exemple, semer peu profond permet de profiter de l'humidité superficielle, et assure une levée plus rapide.
- 46 Personne ne songerait aujourd'hui à préférer une telle énormité. Prenons donc le temps d'analyser ce qui a amené à M. de Brisson à ce jugement aussi péremptoire que dépourvu d'aménité. Il semble, vu les exemples fournis, qui concernent tous des techniques, qu'il s'agisse d'intelligence pratique, et même de connaissances pratiques, et non d'intelligence innée.  
Ce jugement est formulé par un homme appartenant au siècle des Lumières, qui est celui de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot. Le diagnostic porté sur les faibles connaissances des Maures, concernant les techniques connues de M. De Brisson, est pour l'essentiel exact. Mais il ignore par exemple tous les talents développés par les hommes du désert pour survivre dans un milieu hostile, qui constituent un corpus technologique que les Européens méconnaissent. Ce diagnostic, mesurant la culture saharienne avec les critères de la seule culture européenne, n'est donc pas valide.  
M. de Brisson a essayé de témoigner objectivement de ce qu'il avait vécu et de ce qu'il avait vu, et y a plutôt réussi, malgré quelques exagérations. Mais lorsqu'il en tirait une interprétation, il risquait comme ici de tomber dans le domaine de la subjectivité.
- 47 Quelques explications sur le mécanisme des armes à feu ayant une platine à silex :  
- La platine est le mécanisme qui met le feu à l'amorce. Une pierre à feu (silex) donne des étincelles en venant frapper violemment une lamelle de fer à la surface rugueuse, appelée batterie. La batterie est fixée à la platine par une vis servant de pivot.  
- L'enchâssure désigne une encoche, un châssis dans lequel une chose est enchâssée.

## Table des matières

Préface de l'éditeur.....	3
Avant-propos.....	7
Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson.....	9
Bibliographie.....	49
Notes de l'éditeur.....	53

## Index des figures

Figure 1: Itinéraire de M. de Brisson, selon un extrait de la "Carte pour servir au Voyage de M. Saugnier au Sénégal / dressée sur ses mémoires par M. de Laborde, on y a marqué la route et celle de M. Brisson" .....	5
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---